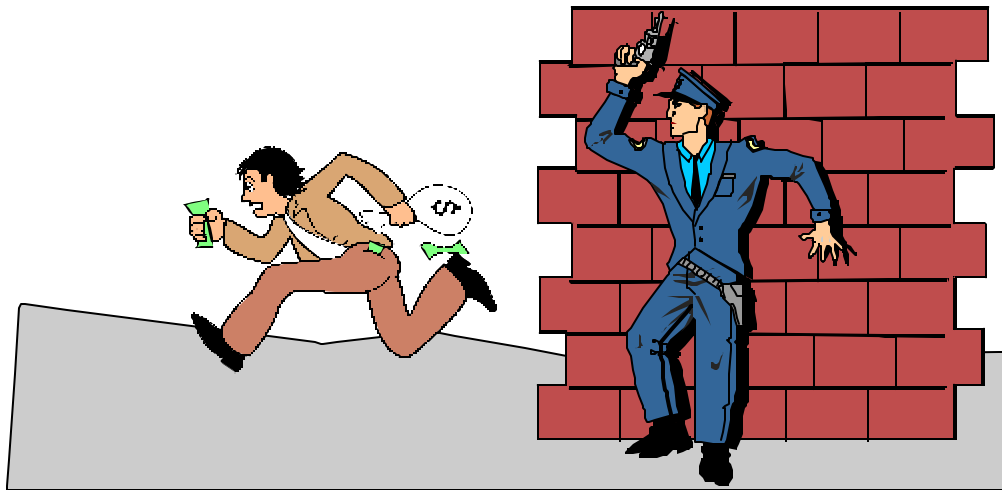


Le crime et la violence



GUIDE



Ministère
de l'Éducation
de la Saskatchewan

Nova Scotia



Ministère de
l'Éducation

1999

S102.20

TEACHING MATERIALS
from the
STEWART RESOURCES CENTRE



Champ d'expérience : Protection de soi

Sujet à développer : Le crime et la violence

But expérientiel : C'est la semaine de la lutte contre le crime.
Les élèves présenteront en petits groupes une saynète originale et seront des témoins exacts. On apprendra à combattre le crime ou la violence dans son école ou dans sa communauté.

Étapes à suivre afin d'atteindre ce but :

- I. Contextualiser l'unité et son but expérientiel
- II. Connaître ses droits
- III. Découvrir les types et les causes des crimes juvéniles
- IV. Être témoin
- V. Prévenir le crime
- VI. Réaliser le but expérientiel
- VII. Réfléchir aux expériences vécues dans l'unité

Adapté pour les écoles de la Saskatchewan 1997

Lydia Frazer

Conseil scolaire de Moosomin No. 9, Saskatchewan

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Champs d'expérience :	Protection de soi
Sujet à développer :	Le crime et la violence
But expérientiel :	Les élèves présenteront en petits groupes une saynète et seront des témoins exacts. On apprendra à combattre le crime ou la violence dans son école ou dans sa communauté.

ÉTAPE	COMMUNICATIF / EXPÉRIENTIEL	CULTURE	FORMATION LANGAGIÈRE GÉNÉRALE	LANGUE
I.	<p>L'élève identifiera dans son milieu des menaces à sa sécurité personnelle.</p> <p>Il ou elle pourra interpréter des statistiques sur le crime et calculera le taux de crime dans certaines villes canadiennes.</p>	<p>L'élève pourra discuter des facteurs qui existent dans une communauté qui mènent à la violence.</p>	<p>L'élève pourra identifier les mots-clés qui l'aideront à décoder un article.</p> <p>Il ou elle réfléchira à son comportement dans un travail de groupe.</p> <p>Il ou elle prendra conscience des informations et des compétences dont Il ou elle aura besoin pour réaliser le but expérientiel.</p>	<p>L'élève remarquera l'emploi du passé composé pour raconter des événements passés.</p>
II.	<p>L'élève examinera les droits protégés par la Constitution canadienne.</p>	<p>L'élève reconnaîtra que certains droits ne sont pas respectés à cause de raisons socio-économiques.</p> <p>L'élève reconnaîtra l'importance que joue le rôle de l'éducation dans l'amélioration de la vie des désavantagés.</p>	<p>L'élève pourra repérer des détails requis dans un article et prendra conscience de ses stratégies de décodage.</p>	<p>L'élève proposera des solutions à un problème en utilisant la structure ?l faut + un infinitif ?</p> <p>L'élève reconnaîtra les structures :</p> <p>\$ « On a droit à » + substantif</p> <p>\$ « On a le droit de » + infinitif.</p>
III.	<p>L'élève pourra identifier des crimes commis par les jeunes et en discuter et proposer des raisons qui les expliquent.</p>	<p>L'élève pourra différencier l'image des jeunes projetée dans les médias et le profil actuel.</p> <p>L'élève réfléchira à l'influence des médias sur les perspectives du grand public.</p>	<p>L'élève prendra conscience de la stratégie qui consiste à choisir une seule intention d'écoute pour faciliter la compréhension orale d'un texte.</p>	<p>L'élève sera capable de raconter au passé composé des incidents de vol ou de vandalisme.</p>

ÉTAPE	COMMUNICATIF / EXPÉRIENTIEL	CULTURE	FORMATION LANGAGIÈRE GÉNÉRALE	LANGUE
V.	L'élève pourra discuter des conséquences du crime et proposera des décisions appropriées pour certains crimes juvéniles.	L'élève prendra conscience de la philosophie qui sous-tend la Loi sur les jeunes contrevenants.	L'élève identifiera des stratégies pour décoder le langage formel d'un document officiel.	L'élève proposera les conséquences futures d'actions au présent en utilisant la structure : \$ « Si » + plus-que-parfait + conditionnel passé.
VI.	Les élèves présenteront en petits groupes une saynète avec un problème de vol, de discrimination, de vandalisme ou de violence à l'école. Puis ils seront des témoins exact(s) qui donne une solution réaliste au problème.		Les élèves présenteront une saynète qui est organisée, intéressante et bien préparée.	Les élèves utiliseront le passé composé, l'imparfait et le plus-que-parfait pour témoigner. Les élèves utiliseront le conditionnel passé pour présenter une bonne solution.
VII.	L'élève pourra suggérer des changements à apporter à cette unité.		L'élève réfléchira à son apprentissage. L'élève réfléchira à l'utilité de ses nouvelles connaissances dans sa propre vie.	

Table des matières

Page

ÉTAPES À SUIVRE AFIN D'ATTEINDRE CE BUT :

I.	Contextualiser l'unité et son but expérientiel	7
II.	Connaître ses droits.....	13
III.	Découvrir les types de crimes juvéniles et leurs causes.....	17
IV.	Être témoin.....	26
V.	Prévenir le crime	28
VI.	Réaliser le but expérientiel.....	36
VII.	Réfléchir aux expériences vécues dans l'unité.....	38

ANNEXES :

A.	Deviner où habiter en sécurité.....	43
B.	Grille d'observation	45
C.	Texte enregistré - fiche 8	46
D.	Texte enregistré - fiche 13.....	47
E.	Texte enregistré - fiche 18.....	50
F.	Le bilan du vandalisme - fiche 19.....	52
G.	Texte enregistré - fiche 20.....	54
H.	Corrigé - fiche 20	55
I.	Imaginez nos droits (corrigé : fiche 12).....	57
J.	Évaluation pour les rôles d'Oprah.....	59
K.	Fiche de progrès personnels	61
L.	Grille d'observation	62

I. CONTEXTUALISER L'UNITÉ ET SON BUT EXPÉRIENTIEL

OBJECTIF COMMUNICATIF-EXPÉRIENTIEL

L'élève identifiera dans son milieu des menaces à sa sécurité personnelle.

Il ou elle pourra interpréter des statistiques sur le crime et calculera le taux de crime dans certaines villes canadiennes.

CULTURE

L'élève pourra discuter des facteurs qui existent dans une communauté qui mènent à la violence.

FORMATION LANGAGIÈRE GÉNÉRALE

L'élève pourra identifier les mots-clés qui l'aideront à décoder un article.

Il ou elle réfléchira à son comportement dans un travail de groupe.

Il ou elle prendra conscience des informations et des compétences dont il ou elle aura besoin pour réaliser le but expérientiel.

LANGUE

L'élève remarquera l'emploi du passé composé pour raconter des événements passés.

RESSOURCES NÉCESSAIRES :

- Fiche 1 : Deviner où habiter en sécurité
- Fiche 2 : Où habiter en sécurité
- Fiche 3 : Crime et prévention : quoi faire ?
- Fiche 4 : Grille d'information
- Fiche 5 : Auto-évaluation : mon travail en groupe
- Fiche 6 : Auto-évaluation : mon travail en groupe
- Fiche 7 : Fiche de progrès personnel
- Fiche 8 : Le public commente le crime
- Fiche 9 : Es-tu en sécurité à l'école ?

- Annexe A : Deviner où habiter en sécurité
- Annexe B : Grille d'observation

Annexe C : Texte enregistré : fiche 8

Noter : On peut utiliser Annexe K ou L n'importe quand avec les élèves.

DÉROULEMENT PÉDAGOGIQUE

1. S'informer des statistiques de crimes violents au Canada et aux États-Unis

Demander aux élèves si la violence pose un problème dans leur communauté, leur province et leur pays. Faire un remue-méninges des crimes les plus fréquemment rapportés par les médias et les écrire au tableau.

Expliquer aux élèves qu'on va comparer le nombre de crimes violents rapportés en 1992 dans sept villes canadiennes et dans sept villes américaines de grandeur semblable.

Leur demander de deviner, parmi les crimes inscrits au tableau, quels crimes violents font partie des statistiques officielles de 1992.

Réponse : Les meurtres, les agressions et les crimes sexuels.

(Notez qu'aux États-Unis, on cite spécifiquement le nombre de viols, tandis qu'au Canada, cela fait partie des statistiques globales pour les crimes sexuels.)

Leur montrer l'**Annexe A : Deviner où habiter en sécurité** et leur demander de collaborer avec un(e) partenaire pour deviner les réponses aux questions de la **fiche 1 : Deviner où habiter en sécurité**, Cahier d'activités. Ils devront aussi justifier leur choix de réponses.

Faire une mise en commun des villes choisies et des raisons de ce choix. Notez chaque « vote » sur le transparent, encochant (✓) chaque fois qu'une ville reçoit le plus grand nombre de votes pour un des trois crimes, et en mettant une ✗ chaque fois qu'une ville reçoit le moins grand nombre de votes pour un des crimes.

Additionner les votes pour trouver les deux villes, une canadienne et une américaine, considérées les plus dangereuses par la classe, et celles qui sont considérées les moins dangereuses par la classe.

Demander aux élèves de vérifier avec leurs partenaires l'exactitude de ces hypothèses selon les statistiques présentées à la **fiche 2 : Où habiter en sécurité**, Cahier d'activités.

CULTURE

Leur demander ensuite de proposer des facteurs qui pourraient influencer les statistiques américaines (question #2).

Puis, demander aux paires de former des groupes de quatre pour comparer leurs idées et pour élaborer une liste plus grande de facteurs à considérer. Faire une mise en commun des facteurs proposés. Certains facteurs culturels y entreront évidemment, comme les lois qui contrôlent le port libre des armes à feu. Éviter le recours aux stéréotypes, en élargissant la discussion pour inclure d'autres facteurs socio-économiques qui affectent les statistiques de crimes.

Pour pousser plus loin l'interprétation légitime de ces statistiques, demander aux groupes de quatre de bien calculer le taux de crime dans chacune des sept villes canadiennes à l'aide de la procédure suggérée.

Faire une mise en commun de leurs conclusions.

CORRIGÉ DE LA FICHE 2

VILLES	VANCOUVER	CALGARY	WINNIPEG	TORONTO	MONTRÉAL	FRÉDÉRICTON	HALIFAX
Total de crimes	5 759	5 352	5 780	29 140	17 624	75	1 977
) Population	477 872	727 719	652 354	2 270 000	1 700 000	46 466	130 000
X 100 = % de crimes	% <u>1,2</u>	% <u>0,73</u>	% <u>0,88</u>	% <u>1,2</u>	% <u>1</u>	% <u>0,16</u>	% <u>1,5</u>

Leur demander de suggérer pourquoi Halifax a le pire taux de crimes suivi par Toronto et Vancouver.

2. Découvrir les mesures préventives en vigueur au Canada et d'autres solutions proposées au problème des crimes violents

Expliquer aux élèves que les statistiques déjà traitées venaient d'un article publié dans le magazine, *Homemaker*, en janvier 1994 et intitulé "*How Safe is Your City??*". La journaliste Mary McIver rapporte que les crimes violents au Canada sont plus communs de nos jours, mais qu'il y a des solutions possibles.

Demander aux élèves de lire, en groupes de quatre, un extrait sur le crime à Vancouver dans la **fiche 3 : Crime et prévention - quoi faire ?**, Cahier d'activités.

Cet extrait parle des problèmes les plus graves à Vancouver, des mesures préventives en vigueur et d'autres solutions proposées. Il sert aussi de modèle pour la fiche *Jigsaw* qui suit.

Demander aux mêmes groupes de quatre de regarder les quatre autres extraits sur Halifax, Montréal, Toronto et Winnipeg (Cahier d'activités). Leur demander de s'occuper chacun d'un extrait, dans le but d'y repérer des informations concernant les problèmes sérieux, les mesures préventives en place et les autres solutions proposées. Leur montrer la grille à remplir **fiche 4 : Grille d'information**, Cahier d'activités. Chaque membre du groupe s'occupera d'une ville différente dans le but de remplir une seule section de la grille. Il s'agira ensuite d'un travail de collaboration où ils échangeront les informations repérées, pour que tous les membres du groupe puissent remplir la grille entière. Faire remarquer qu'on y a déjà transféré les informations requises du texte sur Vancouver pour leur fournir un modèle.

*Note : Voici une bonne occasion d'observer le comportement collaboratif des élèves et de noter ces observations sur la **Grille d'observation** à l'**Annexe B**. Expliquer aux élèves comment leur performance sera notée en leur montrant l'annexe.*

Faire une mise en commun des informations repérées.

Souligner le fait que la journaliste a mis l'emphase sur la possibilité d'améliorer la situation actuelle.

Demander aux élèves de faire ressortir les mesures en vigueur ou les suggestions le plus souvent citées.

<p><i>Réponse : Trois sur cinq villes citent la collaboration entre la police et la communauté, ce qui implique une participation très active des citoyens - voir Halifax, Vancouver, Montréal</i></p>
--

FORMATION LANGAGIÈRE GÉNÉRALE

Demander aux groupes de partager avec la classe les mots-clés qui les ont aidés à comprendre les textes. Faire remarquer les mots apparentés et en dresser une liste au tableau.

Discuter d'autres stratégies utilisées pour deviner la signification des mots, par exemple un processus d'élimination ou leurs expériences du sujet dans leur langue maternelle.

Demander aux élèves de réfléchir à leur performance dans cette fiche à remplir en collaboration. Leur demander de remplir la grille d'auto-évaluation, les **fiches 5 : Auto-évaluation - mon travail en groupe** et **6 : Auto-évaluation - mon travail en groupe**, Cahier d'activités.

Encourager les élèves à se fixer un but spécifique en ce qui concerne leurs efforts personnels afin de développer leurs compétences et d'améliorer leurs chances de réussite durant cette unité.

Leur faire remarquer la deuxième fiche de progrès à la **fiche 7 : Fiche de progrès personnels**, Cahier d'activités. Il s'agit d'une fiche de progrès personnels à remplir chaque jour pour la durée du module. Leur expliquer qu'ils doivent noter ce qu'ils ont appris chaque jour; s'ils pensent qu'ils n'ont rien appris un certain jour, ou s'ils ne sont pas sûrs de ce qu'ils ont appris, il faut noter ça d'un ? ? Leur expliquer que ce journal quotidien les aidera à préciser leurs progrès, ainsi que les moments où il leur faudra chercher de l'aide supplémentaire. Ajouter que leur journal aidera aussi l'enseignant à déterminer les éléments à modifier ou à compléter dans le module.

Comme activité de réinvestissement, demander aux élèves de relire les extraits sur Vancouver, Halifax, Winnipeg, Montréal et Toronto et de vérifier le taux de crimes dans les sept villes canadiennes citées dans les statistiques de la **fiche 1**. Ils auront besoin de toutes ces informations pour faire une activité de compréhension orale - la **fiche 8 : Le public commente le crime**, Cahier d'activités. Il s'agit d'identifier la ville dont chaque personne interviewée parle.

Le texte enregistré se trouve à l'**Annexe C**.



Corrigé : Fiche 8

Interview	Vancouver	Winnipeg	Toronto	Montréal	Fredericton	Halifax
#1		%				
#2				%		
#3	%					
#4						%
#5					%	

3. Estimer le niveau de sécurité personnelle éprouvé par les élèves et les enseignants dans le milieu scolaire

Demander aux élèves de réfléchir au degré de sécurité physique ou émotionnelle qu'ils éprouvent dans l'école. Leur demander de répondre individuellement aux questions dans la section A de la **fiche 9 : Es-tu en sécurité à l'école ?**, Cahier d'activités. Les assurer que cette section de la fiche est anonyme ; ils ne devront pas partager leurs réponses individuelles avec leurs pairs. Cette partie de la fiche sert de réflexion pour préparer les élèves à estimer sur une échelle la place qu'ils

donneraient à leur école en ce qui concerne la sécurité des personnes (Section B de la même **fiche 9**).

Leur demander de partager avec un(e) partenaire la place qu'ils ont accordée à l'école sur l'échelle et pourquoi, et de noter les idées de leur partenaire dans la section C.

Ensuite, leur demander de former des groupes de quatre pour comparer leurs idées de la sécurité à l'école en général, et pour arriver à un consensus dans leurs groupes sur les endroits sûrs à l'école pour passer du temps à la récréation et à midi, et les endroits à éviter pour raison de sécurité ou de malaise qu'on y éprouve. (Section D)

II. CONNAÎTRE SES DROITS

OBJECTIF COMMUNICATIF-EXPÉRIENTIEL

L'élève examinera les droits protégés par la Constitution canadienne.

CULTURE

L'élève reconnaîtra que certains droits ne sont pas respectés à cause de raisons socio-économiques.

L'élève reconnaîtra l'importance que joue le rôle de l'éducation dans l'amélioration de la vie des désavantagés.

FORMATION LANGAGIÈRE GÉNÉRALE

L'élève pourra repérer des détails requis dans un article et prendra conscience de ses stratégies de décodage.

LANGUE

L'élève proposera des solutions à un problème en utilisant la structure ? faut + un infinitif ?

L'élève reconnaîtra les structures :

? On a droit à ? substantif

? On a le droit de ? infinitif ?

RESSOURCES NÉCESSAIRES :

Fiche 10 : C'est mon droit : vrai ou faux

Fiche 11 : La Charte canadienne des droits et libertés

Fiche 12 : Imaginez nos droits !

Fiche 13 : Pas juste, mais pourquoi ?

Annexe D : Texte enregistré : fiche 13

Annexe I : Feuille de réponse : fiche 12

DÉROULEMENT PÉDAGOGIQUE

4. Faire protéger les droits de tout Canadien et Canadienne

Demander aux élèves le nom du document constitutionnel qui protège les droits de tout Canadien, jeunes et adultes, depuis 1982.

Réponse : La Charte canadienne des droits et libertés.

Leur expliquer que certains droits fondamentaux et certaines libertés fondamentales nous sont garantis par notre constitution.

Leur demander de lire la liste de droits à la **fiche 10 : C'est mon droit : vrai ou faux ?**, Cahier d'activités.

Il s'agit d'une liste de vrais droits (selon la constitution) à laquelle on a ajouté de faux droits. Leur demander de cocher à gauche les vrais droits qui existent selon la Charte et à droite ceux qui sont, à leur avis, faux.

Leur demander ensuite de deviner, en groupes de deux, d'autres droits ou d'autres libertés fondamentales qui pourraient être protégés selon la Charte et de les noter dans la Section B.

Faire une mise en commun de leurs idées et en dresser une liste au tableau. Faire vérifier, en groupes de deux, tous ces droits à l'aide de la **fiche 11 : La Charte canadienne des droits et libertés**, Cahier d'activités. Il s'agit d'un classement des protections garanties selon la Constitution.

Corrigé : Fiche 10

- | | | |
|---------|----------|----------|
| 1. vrai | 6. vrai | 11. vrai |
| 2. faux | 7. faux | 12. faux |
| 3. faux | 8. vrai | 13. faux |
| 4. vrai | 9. faux | 14. vrai |
| 5. faux | 10. vrai | 15. vrai |

LANGUE

Faire remarquer la différence entre :

- a) Chacun a droit à la liberté de pensée.
la protection contre la détention arbitraire.
l'instruction dans sa langue.
- b) Chacun a le droit de (d') voter.
être présumé innocent.
communiquer en français ou en anglais.

Demander aux élèves de faire une deuxième lecture des droits protégés et de les appairer aux symboles appropriés dans la **fiche 12 : Imaginez nos droits !**, Cahier d'activités. Regarde les réponses à l'**Annexe I**.

Vérifier les réponses et l'exactitude des structures :

- ? Chacun a droit à ? substantif
- ? Chacun a le droit de ? infinitif

Faire réinvestir ces nouvelles connaissances des droits de tout citoyen canadien en faisant une activité de compréhension orale: la **fiche 13 : Pas juste, mais pourquoi ?**, Cahier d'activités. Il s'agit d'un groupe d'avocats qui citent six cas différents où l'on fait appel à la Charte pour protéger certains droits.



Le texte enregistré se trouve à l'**Annexe D**.

Corrigé : Fiche 13

DROITS VIOLÉS	#1 %	#2 %	#3 %%	#4 %	#5 %	#6 %
La liberté de conscience et de religion						%
La liberté d'expression			%			
Le droit de vote	%					
La protection contre les arrestations abusives						
La liberté de communiquer dans les deux langues officielles du Canada						
Le droit d'être présumé(e) innocent(e)			%			
Le droit à l'assistance d'un avocat						
La liberté de se déplacer dans tout le pays				%		
Le droit à l'égalité					%	
Le droit à un procès avec jury		%				

Vérifier les réponses des élèves. Leur demander de préciser ce qui les a aidés à cocher les bonnes réponses.

Demander aux élèves d'écrire dans un journal personnel. Ils peuvent exprimer leurs expériences et leurs opinions sur le sujet du crime et de la violence. Les élèves doivent savoir que les journaux sont confidentiels.

Chaque jour, examiner un élément de la langue pour la classe. Alternativement, le journal peut-être une partie d'une note de participation.

Les sujets suggérés :

- ? Les lois pour les jeunes sont trop indulgentes.
- ? En général, les jeunes sont plus insolents ou mauvais aujourd'hui qu'il y a 20 ans.
- ? Quand tout le monde dans votre groupe d'amis fait des activités illégales, c'est difficile d'être indépendant(e).
- ? Si on commet un meurtre, c'est extrêmement grave. Donc la peine capitale est correcte.
- ? Comme au Montana, aux États-Unis, il n'y aurait pas de limite de vitesse en Saskatchewan.
- ? On commence jeune à commettre des crimes.
- ? La violence à l'écran contribue à l'augmentation de la violence dans la société.
- ? Les filles sont moins violentes que les garçons.
- ? Les jeunes sont condamnés pour les crimes.
- ? Un criminel sera toujours un criminel.

ÉTAPE SUPPLÉMENTAIRE :

1. Vérifier les connaissances et les expériences des élèves vis-à-vis des droits de l'enfant.
2. Comparer la violation des droits de l'enfant du Canada et ailleurs.
3. Examiner les conséquences de vivre sans droits.

III. DÉCOUVRIR LES TYPES DE CRIMES JUVÉNILES ET LEURS CAUSES

OBJECTIF COMMUNICATIF-EXPÉRIENTIEL

L'élève pourra identifier des crimes commis par les jeunes et en discuter et proposer des raisons qui les expliquent.

CULTURE

L'élève pourra différencier l'image des jeunes projetée dans les médias et le profil actuel.

L'élève réfléchira à l'influence des médias sur les perspectives du grand public.

FORMATION LANGAGIÈRE GÉNÉRALE

L'élève prendra conscience de la stratégie qui consiste à choisir une seule intention d'écoute pour faciliter la compréhension orale d'un texte.

LANGUE

L'élève sera capable de raconter au passé composé des incidents de vol ou de vandalisme.

RESSOURCES NÉCESSAIRES :

- Fiche 14 : Le crime juvénile rapporté dans les médias
- Fiche 15 : Les manchettes du journal : des reportages de crimes juvéniles
- Fiche 16 : Les élèves veulent un durcissement des lois
- Fiche 17 : Les jeunes parlent
- Fiche 18 : Bingo-vol
- Fiche 19 : Le bilan du vandalisme dans les écoles
- Fiche 20 : Le vol par effraction
- Fiche 21 : Notre alibi
- Fiche 22 : Formulaire de police relatif aux jeunes contrevenants

- Annexe E : Texte enregistré - fiche 18
- Annexe F : Le bilan du vandalisme - texte enregistré - fiche 19
- Annexe G : Texte enregistré - fiche 20
- Annexe H : Corriger : fiche 20

DÉROULEMENT PÉDAGOGIQUE

5. Découvrir l'écart qui existe entre les reportages sur les crimes juvéniles et le profil actuel

RESSOURCE SUPPLÉMENTAIRE : Les Jeunes et la loi, Les jeunes contrevenants : *En direct* 2, Unité 3, p. 96 - 99.

Faire remarquer la liste de crimes donnée dans la **fiche 14 : Le crime juvénile rapporté dans les médias**, Cahier d'activités.

Demander aux élèves de travailler en partenaires pour ajouter d'autres crimes à la liste s'ils veulent. Il faut identifier ensuite parmi ces crimes les trois crimes qu'ils estiment le plus souvent commis par les jeunes.

Faire une mise en commun des choix de crimes.

Faire vérifier les trois crimes les plus souvent rapportés dans les médias à l'aide des manchettes de journal recueillies au cours de deux mois (février, mars 1994).

Vérifier les trois crimes le plus souvent rapportés.

Corrigé : Fiche 14

Les crimes le plus souvent rapportés dans les médias :

le trafic de drogues : 3 manchettes

[Note : deux manchettes traitent du même cas, l'une au jour de l'arrestation, l'autre une semaine plus tard.]

le meurtre : 2 manchettes

la tentative de meurtre : 2 manchettes

l'agression sexuelle :

la propagande raciste :

le vol par effraction :

le vandalisme :

}
} 1 reportage chacun

Voir la **fiche 15 : Les manchettes du Journal : Des reportages de crimes juvéniles**, Cahier d'activités. Demander aux groupes de deux de noter sur leur fiche le nombre de manchettes qui traitent de chaque crime sur la liste.

Discuter des différences entre leur estimation des crimes commis et les crimes rapportés le plus souvent par les journalistes. Faire noter qu'il s'agit de crimes rapportés au cours de deux mois seulement !

Leur demander de discuter, en petits groupes, de l'image des jeunes projetée dans les médias, ensuite d'écrire leurs opinions dans la section.

Discuter de ce qui est publié par les médias et de ce qui n'est pas publié.

[Ex. : les nouvelles qui font sensation = les nouvelles qui valent la peine d'être publiées ?]

Faire une mise en commun de leurs opinions concernant l'image des jeunes projetée dans les médias.

Voir la **fiche 16 : Les jeunes veulent un durcissement des lois**, et la **fiche 17 : Les jeunes parlent**, Cahier d'activités.

- A. Avant que les élèves lisent l'article, leur faire prévoir le contenu du texte. Par exemple, demander aux élèves de faire un remue-méninges pour trouver une définition des termes : une pétition ? Les jeunes contrevenants ? un stéréotype ? (**fiche 17, partie A**).
- B. Demander aux élèves de lire l'article généralement et de répondre aux questions :
- ? Quelle est la loi sur les jeunes contrevenants maintenant ?
 - ? Comment le Groupe consultatif pour les jeunes contrevenants veut-il changer la loi ?
 - ? Pourquoi les élèves veulent-ils des lois plus sévères ? (**Fiche 17, partie B**).
- C. Demander aux élèves de lire l'article une deuxième fois afin de comprendre les détails de l'article. Ils lisent pour trouver une information précise, mais ils ne doivent pas comprendre chaque mot. Puis leur demander de faire la **fiche 17, partie C**.

Note : C'est une bonne occasion pour les élèves d'écrire dans leur journal.



6. Faire le bilan du coût du vol et du vandalisme à l'école (fiche 18 : Bingo-vol)

- A. Demander aux élèves de circuler dans la classe pour recueillir les signatures de personnes qui ont été victimes de vol à l'école (partie A).
- B. Demander aux élèves d'écouter les expériences de six élèves, victimes de vol à l'école - voir la **fiche 18 : Bingo-vol**, Cahier d'activités. Leur demander de noter dans la grille qui a perdu quoi, ensuite de biffer les cases qui ne correspondent pas aux conversations enregistrées (partie B).

Le texte enregistré se trouve à l'**Annexe E**.

Corrigé : Fiche 18

<p>On a volé la calculette de</p> <p align="center"><u>Robert</u> <i>Nom</i></p> <p>Valeur : <u>30,00 \$</u></p>	<p>On a pris de l'argent à</p> <p align="center"><u>Nancy</u> <i>Nom</i></p> <p>Valeur : <u>25,00 \$</u></p>	<p align="center"><u>Michel</u> <i>Nom</i></p> <p>a perdu un baladeur</p> <p>Valeur : <u>100,00 \$</u></p>
<p>On a pris des livres dans le casier de</p> <p align="center"><u>Céline</u> <i>Nom</i></p> <p>Valeur : <u>45,00 \$</u></p>	<p>BINGO-VOL</p>	<p>On a volé la veste de cuir ou une autre veste à</p> <p align="center"><u>Yvonne</u> <i>Nom</i></p> <p>Valeur : <u>300,00 \$</u></p>
<p align="center"><u> </u> <i>Nom</i></p> <p>a perdu une bague ou une chaîne</p> <p>Valeur : _____ \$</p>	<p>On a volé le déjeuner de</p> <p align="center"><u>Eric</u> <i>Nom</i></p> <p>Valeur : _____ \$</p>	<p>On a pris le téléphone cellulaire de</p> <p align="center"><u> </u> <i>Nom</i></p> <p>Valeur : _____ \$</p>

Faire calculer le bilan des effets volés aux membres de la classe cette année (partie C).

Expliquer aux élèves que chaque commission scolaire fait un rapport annuel du coût total pour réparer le vandalisme dans les écoles de la région. Leur demander de travailler en partenaires pour dresser une liste des objets fréquents du vandalisme dans cette école, puis de spécifier ce que les vandales ont fait dans chaque cas - voir la **fiche 19 : Le bilan du vandalisme dans les écoles**, Cahier d'activités.

Faire une mise en commun de leurs réponses et faire vérifier l'exactitude des verbes au passé composé. Leur faire rappeler les formes possibles des participes passés.



Ensuite faire écouter le rapport du coût de réparation de la commission scolaire et leur demander de noter dans la colonne C le prix de chaque item.

Corrigé : Fiche 19			
OBJETS DU VANDALISME	?	QU'EST-CE QUE LES VANDALES ON FAIT SPÉCIFIQUEMENT	COÛT DE LA RÉPARATION POUR LE CONSEIL SCOLAIRE DE DARTMOUTH 1993-1994
<i>Ex. : les fenêtres</i>	?	<i>Ils ont brisé des fenêtres</i>	11 051,47 \$
<i>Ex. : l'escalier</i>	x	x	x
les murs et les portes			1 975,00 \$
les meubles dans les salles de classe			pas cité dans le rapport officiel
les avertisseurs d'incendie			176,00 \$
les cabinets			2 759,00 \$
les matériaux et les travailleurs à contrat			51 506,00 \$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
LE COÛT TOTAL POUR RÉPARER LE VANDALISME			67 468,27 \$

D'autres coûts estimés qui ne figurent pas dans le rapport officiel : 20 000,00 \$

CULTURE

Faire remarquer la façon dont on écrit les prix en français. [Le symbole pour les dollars se place après le montant et une virgule remplace le point pour séparer les sous des dollars.]

Discuter du rapport, en demandant d'abord s'ils sont surpris du montant d'argent qu'on a dû dépenser pour les dommages causés par leurs pairs. Discuter des conséquences de dépenser tant d'argent pour le vandalisme.

Ressources supplémentaires

? Comment combattre le vandalisme ? ? *Communication plus 3*, p. 32-34

? Bicyclette volatilisée ? *Communication plus 4*, p. 89

Faire une mise en commun pour faire justifier leur ordre de priorité.

Demander aux élèves si leurs maisons ou leurs appartements ont déjà été cambriolés. Faire partager leur expérience en discutant du point d'entrée des cambrioleurs, des dommages faits et des effets volés.



Leur expliquer qu'ils vont écouter l'expérience de la famille Laforest, dont la maison a été cambriolée lorsqu'ils étaient absents pour la fin de semaine. Leur montrer le plan de la maison à la **fiche 20 : Le vol par effraction**, Cahier d'activités.

[Cette fiche est adoptée de *Communication Plus 3*. Le texte enregistré se trouve dans l'Annexe G.]

Demander aux élèves de préciser sur le plan les deux points d'effraction possibles. [La fenêtre au sous-sol et la porte d'avant.]

Faire remarquer les astérisques qui indiquent une pièce où les voleurs ont pris des objets. Faire un remue-méninges des sortes d'articles que les voleurs ont peut-être pris dans chacune des pièces. En dresser une liste au tableau.

Expliquer aux élèves qu'il s'agit d'une conversation entre une policière et les membres de la famille Laforest - Monsieur et Madame Laforest et leurs deux enfants, Daniel et Dominique. La conversation se passe directement après la découverte du cambriolage. Leur demander de prévoir les émotions de la famille et les implications de leur nervosité quand ils essaient de tout raconter à la policière.

*Ex : Parleront-ils d'une voix calme ?
Auront-ils tendance à interrompre la policière ?*

7. Raconter des expériences de vol par effraction

Faire un remue-méninge concernant les différentes sortes de vol.

Ex. : le vol à la tire, le vol à l'étalage, les hold-ups, le vol en bandes, le vol par effraction.

FORMATION LANGAGIÈRE GÉNÉRALE

Rassurer les élèves qu'ils ne devront pas comprendre chaque mot dans une conversation entre des personnes très émotives ! La seule tâche à accomplir pendant la première écoute est de suivre la trace des voleurs depuis le moment où ils sont entrés dans la maison (section A). Leur demander de trouver lequel des deux points d'effraction possibles les voleurs ont choisi en écoutant l'explication de Mme Laforest. Arrêter la cassette si nécessaire pour vérifier que tout le monde commence à tracer la route au bon point d'entrée !

Après la première écoute, faire vérifier les routes tracées à l'aide de l'**Annexe H**, et demander aux élèves d'expliquer ce qui les a aidés et ce qu'ils ont trouvé difficile.

Leur demander ensuite de regarder les objets présentés dans la section B, du Cahier d'activités. Faire un remue-méninges pour apparier ces objets logiquement aux pièces marquées d'un astérisque sur le plan.

Leur expliquer que pendant la deuxième écoute, ils devront faire un \otimes sur les objets qui ont été volés.

Faire vérifier cette liste d'objets à l'aide de l'**Annexe H**.

FORMATION LANGAGIÈRE GÉNÉRALE

Demander aux élèves de spécifier les stratégies qui les ont aidés à repérer les informations nécessaires dans la conversation, malgré la vitesse du discours et la nervosité des locuteurs.

*Ex. : la prévision du contenu logique ?
l'écoute dans le but de trouver une idée-clé ;
la tolérance de tous les autres détails non nécessaires sans panique.*

Discuter des stratégies à réinvestir dans d'autres fiches d'écoute.

Une fois vérifiée la compréhension globale au moyen des deux tâches précédentes, faire vérifier la compréhension des détails au cours d'une troisième écoute. Faire noter les détails dans la section C. Demander aux élèves de cocher si ces détails sont vrais ou faux selon la conversation ou si personne ne les mentionne.

Faire vérifier les réponses.

Corrigé: Fiche 20 - C

- | | |
|---------|-------------------|
| 1. faux | 6. faux |
| 2. vrai | 7. on ne sait pas |
| 3. vrai | 8. vrai |
| 4. faux | 9. vrai |
| 5. faux | 10. faux |

Comme activité supplémentaire (au choix de l'enseignant, selon le niveau et les besoins des élèves), faire corriger la déposition que la policière demande à M. Laforest de signer - voir la **fiche 20 (section D)**. Étant donné la nervosité de la famille, la policière s'était trompée plusieurs fois en écrivant ses notes.

Vérifier les versions corrigées.

Mettre les élèves dans le rôle d'une personne accusée de vol par effraction. Leur expliquer la situation suivante : un vol important a été commis à l'école hier soir entre 20 h et minuit. Les voleurs ont pris des magnétoscopes, des balances au labo de chimie, des ordinateurs dans le labo d'informatique et des cannettes de coca dans le frigo de la cafétéria. Toute la classe est suspecte, alors il faut se trouver un bon alibi.

La tâche consiste à former des groupes de deux pour élaborer un alibi parfait. Les partenaires ont passé la soirée ensemble, prétendent-ils. Leur donner 15 minutes pour décider comment ils ont passé la soirée, et où.

Leur faire remarquer la préparation de leur alibi dans la **fiche 21 : Notre alibi**, Cahier d'activités.

Note : Peut-être que les élèves ont besoin d'aide avec les questions pour les suspects ? Avant de commencer la fiche, on peut faire une revue des mots interrogatifs et de la façon dont on pose des questions. On peut faire une liste au tableau. Par exemple :

- Où étais-tu à onze heures trente ?
- Quel type de boissons as-tu bu au café ?
- Est-ce qu'il faisait du vent ?
- Tu as regardé quelle émission à la télé ?

LANGUE

Faire remarquer que leur alibi est noté sur les fiches qu'ils ont fait ensemble au passé - tout doit se raconter au passé composé ou à l'imparfait. Au bout de 15 minutes, demander à un suspect de sortir de la classe pendant que la police (la classe) interroge son complice en posant n'importe quelle question sur ses mouvements hier soir entre 20 h et minuit. Les policiers noteront ses réponses, car ils poseront les mêmes questions au complice dans le but de le tromper et de prouver que les deux sont coupables du vol.

Note : Cette fiche fournit une bonne occasion de noter la participation volontaire des élèves.

On peut compléter, la **fiche 22 : Le formulaire de police relatif aux jeunes contrevenants**, Cahier d'activités, après avoir fini la **fiche 21**. Les options :

- i) chaque élève le remplit ;
- ii) les élèves coupables le remplissent ;
- iii) montrer un transparent et demander à l'élève coupable de le remplir.

RESSOURCE SUPPLÉMENTAIRE : Les apprenants peuvent jouer à **Clue** en français.

8. Explorer les causes des crimes juvéniles

Demander aux élèves de réfléchir, en groupes de deux, aux raisons qui poussent un adolescent à commettre des crimes. Faire une mise en commun des suggestions.

Dire aux élèves qu'une personne employée au tribunal familial a suggéré quatre causes que l'on retrouve souvent chez les jeunes contrevenants :

1. la pression des amis ;
2. la situation dans la famille ;
3. l'environnement structuré / non structuré ;
4. la personnalité.

Discuter de la signification de ces causes et demander aux élèves de penser à certains traits de personnalité que l'on pourrait observer chez les jeunes contrevenants, qui seraient liés à leur comportement criminel.

Faire vérifier leurs idées en partageant les opinions d'un travailleur social qui a souligné deux traits de personnalité que l'on trouve souvent chez ces jeunes :

1. une mauvaise estime de soi ;
2. l'isolement (un adolescent qui se sent à part et qui n'est pas engagé dans les activités scolaires).

Demander aux élèves d'écrire dans leur journal. On peut leur demander s'ils sont d'accord avec les causes des crimes juvéniles. Ont-ils des solutions pour les jeunes qui commettent des crimes ?

OBJECTIF COMMUNICATIF-EXPÉRIENTIEL

L'élève pourra communiquer les détails de la scène du crime.

OBJECTIF DE FORMATION LANGAGIÈRE GÉNÉRALE

L'élève pourra décrire une scène en détails.

OBJECTIF LINGUISTIQUE

L'élève sera capable de raconter à l'imparfait et au plus-que-parfait la scène d'un crime ou d'un acte de violence.

RESSOURCES NÉCESSAIRES

Fiche 23 : Un bon témoin

Fiche 24 : Feuilles de référence : les temps passés

Fiche 25 : Au passé

Fiche 26 : Les témoignages

DÉROULEMENT PÉDAGOGIQUE

Expliquer aux élèves le rôle critique que jouent les dons d'observation. On doit noter les détails particuliers. Le professeur va derrière les élèves et leur demande « Qu'est-ce que je porte à cet instant ? Décrivez les détails précis. » Les élèves écrivent une petite description dans leur cahier. Les temps exacts des verbes ne sont pas nécessaires à cette étape de l'exercice. Faire une mise en commun des réponses.

Puis, leur demander de décrire l'élève qui s'assoit derrière lui ou elle. Cette fois encore, les élèves écrivent une petite description dans leur cahier. Faire une mise en commun des réponses.

Faire remarquer l'importance des dons d'observation. Leur expliquer que quand on témoigne on doit se souvenir des détails précis.

Diviser la classe en groupes de deux personnes. Demander aux groupes de décrire un bon témoin - voir la **fiche 23 : Un bon témoin**, Cahier d'activités.

A. Leur demander « quelle est la définition d'un témoin ? »

Réponse : C'est la personne qui donne sa version des faits [ou qui présente des éléments de la preuve oralement après avoir prêté serment]

Leur demander de partager une expérience quand ils ont servi de témoin. Partager l'information avec un(e) partenaire. Ils écrivent l'expérience de leur partenaire.

B. Leur demander : Quelles sont les caractéristiques d'un bon témoin ? ?

Réponse : On doit :

- être précis ;
- être particulier ;
- être calme ;
- avoir une bonne mémoire.

Faire une mise en commun des réponses.

Faire remarquer les temps nécessaires pour une description au passé. Leur expliquer des temps différents : le passé composé, l'imparfait et le plus-que-parfait - voir la **fiche 24 : Feuilles de référence : Les temps passés**, Cahier d'activités. Demander aux élèves de faire la **fiche 25 : Au passé**, Cahier d'activités pour pratiquer. Vérifier les réponses.

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

En Direct 2, cahier p.85 - 93

Communication Plus 3, p. 50

Leur demander de regarder la **fiche 26 - Les témoignages**, Cahier d'activités. Faire le numéro 1 ensemble. Oralement, faire une mise en commun des réponses. Donc, les élèves choisissent la scène 2, 3, ou 4 et la décrivent exactement. Faire remarquer les caractéristiques d'un bon témoin. Faire remarquer aussi que les temps sont au passé et qu'ils changent. Vérifier les réponses.

Note : On peut comparer les résultats ; ce serait intéressant. Pourquoi sont-ils différents ?

V. PRÉVENIR LE CRIME

OBJECTIF COMMUNICATIF-EXPÉRIENTIEL

L'élève pourra discuter des conséquences du crime et proposera des décisions appropriées pour certains crimes juvéniles.

CULTURE

L'élève prendra conscience de la philosophie qui sous-tend la Loi sur les jeunes contrevenants.

FORMATION LANGAGIÈRE GÉNÉRALE

L'élève identifiera des stratégies pour décoder le langage formel d'un document officiel.

LANGUE

L'élève proposera les conséquences futures d'actions au présent en utilisant la structure :

? Si + plus-que-parfait + conditionnel passé

RESSOURCES NÉCESSAIRES

Fiche 27 : Qu'en pensez-vous ?

Fiche 28 : Les décisions du tribunal

Fiche 29 : La loi sur les jeunes contrevenants

Fiche 30 : Jeune ou adulte ?

Fiche 31 : L'adolescent accusé d'avoir tué ses parents et son frère sera jugé par un tribunal pour adultes

Fiche 32 : À vous de juger !

Fiche 33 : Évaluation des pairs

Fiche 34 : Un jeu de conséquences

Fiche 35 : Feuille de référence : Le conditionnel passé

Fiche 36 : Les conséquences

Fiche 37 : Les bons moyens de prévention

Fiche 38 : Oprah !

Fiche 39 : Auto-évaluation : Oprah !

Annexe J : Évaluation pour les rôles d'Oprah
DÉROULEMENT PÉDAGOGIQUE

9. Évaluer les conséquences d'un acte criminel

Avant de discuter de moyens de prévention, demander aux élèves de juger la gravité relative d'une liste d'actes dans la **fiche 27 : Qu'en pensez-vous ?**, Cahier d'activités, et de noter à gauche de la liste l'ordre de gravité qu'ils en établissent individuellement. Leur demander de justifier à l'écrit leur choix d'acte du plus grave au moins grave.

Diviser la classe en groupes de trois personnes. Demander aux groupes d'arriver à un consensus sur l'ordre de gravité. Leur rappeler que le consensus signifie une décision que tous les membres du groupe peuvent accepter. Leur demander de justifier à l'écrit leur choix d'acte le plus grave et le moins grave. Faire commenter la différence, si cela existe, entre les choix individuels et les choix du groupe.

Ensuite, faire proposer par les mêmes groupes des punitions acceptables pour :

- a) l'acte le plus grave ;
- b) l'acte le moins grave ;
- c) l'acte au milieu de leur échelle de gravité.

LANGUE

Leur rappeler la structure : ?Il faut + infinitif ?

Demander à un représentant de chaque groupe de faire un résumé oral des propositions de son groupe.

Dresser au tableau une liste des choix de crimes et des punitions présentées par les représentants des groupes. (Garder cette liste pour la prochaine fiche.)

Discuter des éléments qui influencent le choix de punition, par exemple :

- la gravité du crime ;
- les conséquences du crime pour la(les) victime(s) ;
- les motifs du criminel ;
- son état d'esprit.

Demander aux élèves si l'âge ou le niveau de maturité d'une personne devrait affecter la façon dont la société traite la personne qui a commis un acte criminel.

Leur expliquer qu'au Canada, le Code criminel incorpore toutes les lois fédérales qui assurent la protection des citoyens. Le Code criminel s'applique aux adultes

seulement.

Leur demander l'âge de la majorité au Canada, ainsi que le nom de la loi en vigueur depuis le 1er avril 1985 qui gouverne les actes des jeunes Canadiens entre 12 et 18 ans. [La Loi sur les jeunes contrevenants.]

Revenir sur la liste de punitions dressée au tableau. Demander aux élèves si les crimes commis par les jeunes contrevenants méritent de telles punitions. Faire partager leurs connaissances des décisions rendues par le tribunal pour adolescents, tout en respectant l'anonymat des contrevenants.

Note : On parle de « sentences » dans le cas d'adultes mais on parle de « dcisions » dans le cas d'adolescents.

Leur faire vérifier, en groupes de deux, leurs connaissances à l'aide du document officiel du ministère de la Justice Canada concernant les décisions possibles, voir la **fiche 28 : Les décisions du tribunal**, Cahier d'activités. Leur demander de souligner dans le document les mots-clés qui les aident à apparier chaque décision dans le document officiel à la bonne décision sur leur liste. Leur demander de noter le numéro de chaque décision vérifiée dans la case à droite de la liste.

Faire une mise en commun des idées.

Leur demander de regarder la liste de décisions présentées dans la **fiche 29 : La Loi sur les jeunes contrevenants**, Cahier d'activités, et de cocher à gauche celles qui peuvent se rendre, pensent-ils, dans le cas d'un jeune contrevenant.

FORMATION LANGAGIÈRE GÉNÉRALE

Faire ressortir les mots-clés utiles. Faire spécifier pourquoi ces mots les ont aidés à décoder la décision, par exemple, s'agit-il de :

- a) mots apparentés tels :
 - libération inconditionnelle
 - dommages spéciaux
 - détention
 - services communautaires

- b) mots familiers tels :
 - ordonner - ordre
 - placement - placer - place
 - dommages - endommagement
 - prison - emprisonnement

- c) déduction logique par un processus d'élimination ?

Discuter des stratégies de réinvestissement.

CULTURE

Faire rappeler le cas des deux jeunes garçons de 10-11 ans en Angleterre qui ont tué horriblement un petit enfant de deux ans il y a quelques années. Ces jeunes sont sous garde à perpétuité à cause de la gravité de leur crime et de leurs propres besoins d'aide psychiatrique.

Faire remarquer que la loi au Canada s'applique aux jeunes entre 12 et 18 ans, tandis qu'en Angleterre on a réduit l'âge à 10 ans.

Faire lire l'article (**fiche 31** de *La Presse* du 3 mars 1994 qui rapporte un de ces cas exceptionnels où l'on considère que le jeune présente un très grand danger pour la société et pour lui-même - voir la **fiche 30 : Jeune ou adulte ?**, Cahier d'activités.

Leur demander de travailler avec un(e) partenaire pour préciser :

- le crime commis ;
- l'âge du jeune contrevenant au moment de son acte criminel ;
- les raisons présentées par le juge pour renvoyer le cas au tribunal pour adultes.

Faire une mise en commun des réponses.

Faire remarquer le grand nombre de mots apparentés dans l'article, ainsi que certaines équivalences constantes telles que :

- accusé, jugé, traité = **ed** en anglais
- liberté, gravité, possibilité = **y** en anglais

Inviter leurs réactions aux demandes de changements à la loi. Pensent-ils qu'il faut changer la loi ? Pourquoi ? Pourquoi pas ?

Leur rappeler les deux fondements de la loi : la protection de la société et la prévention d'autres crimes en aidant les jeunes contrevenants.

S'ils pensent qu'il faut faire des changements, quels changements recommanderont-ils et pourquoi ? Leur demander d'écrire dans leur journal.

Expliquer aux élèves qu'ils auront l'occasion dans la prochaine fiche d'être **juges** et de rendre une **décision** dans le cas d'un jeune contrevenant - voir la **fiche 32 : À vous de juger !**, Cahier d'activités.

Diviser la classe en petits groupes de trois personnes en assignant un rôle spécifique à chaque membre. Par exemple :

Membre #1 : fera attention à l'heure pour s'assurer que l'on termine la tâche à temps.

Membre #2 : sera secrétaire en notant les idées soulevées par le groupe (en préparation pour la rédaction de la décision officielle par tous les membres du groupe).

Membre #3 : sera l'animateur du groupe pour assurer que chaque membre du groupe partage ses idées.

Discuter des stratégies de résolution de problèmes. Faire remarquer le rappel des étapes utiles dans le cahier d'activités. Leur faire remarquer le document légal officiel que tous les trois juges dans chaque tribunal doivent signer.

Assigner les cas à juger par chaque groupe de juges. S'assurer que chaque cas soit jugé par deux groupes de juges différents. Il faudra comparer leurs décisions à la fin de la fiche.

Limitier la durée de l'activité (10 - 15 minutes).

Note #1 : Il y a huit cas différents. En laisser quelques-uns de côté selon le niveau d'intérêt et d'habileté des élèves.

Note #2 : Cette fiche fournit une bonne occasion pour noter le comportement de quelques groupes à l'aide de la grille d'observation [Annexe 1].

Une fois signée la décision de chaque groupe de juges, leur demander de se réunir au groupe qui a jugé le même cas. Faire comparer leurs décisions. Demander à chaque groupe agrandi de choisir deux juges qui expliqueront à la classe les détails de leur cas et la(les) décision(s) rendue(s).

Demander aux élèves d'évaluer leur travail de groupe - voir la **fiche 33 : Évaluation des pairs**, Cahier d'activités.

10. Identifier et élaborer des moyens de prévention

Revenir sur les décisions rendues par les élèves-juges dans la fiche précédente. Faire discuter l'objectif ou le raisonnement d'une décision. Demander aux élèves si leurs décisions visent plutôt à protéger la société, à aider le jeune qui a commis le crime ou à prévenir le crime.

Faire rappeler que l'arrestation d'un(e) jeune contrevenant(e) n'implique pas toujours une comparution devant le Tribunal pour adolescents. Par exemple, les autorités peuvent souvent recourir à des mesures qui visent à faire prendre au contrevenant ou à la contrevenante ses responsabilités et à lui offrir de l'aide.

Faire un remue-méninges des possibilités :

- on peut lui offrir du counselling ou un programme d'éducation spécialisé ;
- on peut lui demander de faire du travail gratuit pour la victime ou la communauté ;
- on peut limiter ses associations, en lui imposant un couvre-feu ou en lui interdisant de fréquenter certains locaux ou certaines personnes.

Diviser la classe en groupes de trois personnes pour faire la **fiche 34 : Un jeu de conséquences**, Cahier d'activités. Il s'agit d'une activité jigsaw pour appairer des crimes hypothétiques et des conséquences possibles.

Demander aux élèves de s'occuper chacun dans son groupe d'une fiche sur trois et de ne pas regarder les fiches des deux autres membres. La fiche N° 1 comprend 10 situations hypothétiques de crime commis par un(e) jeune. Les fiches N° 2 et 3 comprennent les conséquences futures de ces crimes. Il s'agit donc d'une activité de compréhension orale où il faut appairer les situations et les conséquences. Le membre N° 1 lira la première situation à haute voix et les membres N° 2 et 3 chercheront une conséquence appropriée sur leurs propres fiches. Une fois trouvée cette conséquence, on la lira à haute voix et le membre N° 1 notera son numéro sur sa fiche et ainsi de suite.

OBJECTIF LINGUISTIQUE

Faire vérifier l'appariement des crimes et des conséquences futures pour le(la) contrevenant(e) en faisant une mise en commun.

Demander à tous les élèves de compléter les phrases à la fiche N° 1 pour qu'ils aient tous des modèles corrects de la structure *si + plus-que-parfait/ conditionnel passé ?* Vérifier l'exactitude des verbes au conditionnel passé et voir la **fiche 35 : Feuille de référence : Le conditionnel passé**, Cahier d'activités.

Leur demander de réinvestir cette structure en faisant la **fiche 36 : Les conséquences**, Cahier d'activités.

Expliquer aux élèves qu'ils vont élaborer des moyens de prévention de cinq crimes/problèmes différents dans le milieu scolaire.

Diviser la classe en groupes de base de cinq personnes.

Leur montrer la liste de problèmes à résoudre dans la **fiche 37 : Les bons moyens de prévention**, Cahier d'activités.

Ils diviseront le travail à faire, en acceptant chacun de devenir expert pour une des cinq situations.

Former les groupes experts - tous les élèves qui s'occupent d'élaborer des moyens de prévenir le problème N° 1 se joignent au groupe expert N° 1 et ainsi de suite. Limiter la durée de cette partie de la fiche jigsaw à 5 à 7 minutes.

Demander aux groupes experts de vérifier que les moyens de prévention qu'ils proposent puissent être mis en pratique en cochant la liste présentée et de décrire les moyens choisis (Cahiers de fiches).

Faire revenir les experts dans leurs groupes de base pour partager leur expertise en prévention. Faire discuter de la praticabilité des moyens de prévention proposés.

Faire une mise en commun des moyens proposés en demandant à un représentant de chaque groupe de base de faire un résumé oral des moyens de prévention qu'ils trouvent efficaces.

Pour personnaliser et intégrer ces connaissances, expliquer aux élèves qu'ils auront la chance le lendemain de faire un jeu de rôles à l'émission Oprah.

En préparation, diviser la classe en groupes de quatre, et leur montrer les rôles à adopter dans la **fiche 38 : Oprah !**, Cahier d'activités. Avant de faire choisir les rôles, discuter du contexte de l'émission. Le rôle d'Oprah, par exemple, diffère de ceux de ses invités ? il s'agit plutôt de présenter les invités, d'animer la discussion, de s'interposer si les invités se disputent et de contrôler les questions des spectateurs ? Ce rôle exige donc plus de spontanéité de la part de l'apprenant qui l'accepte, et l'évaluation de sa performance devrait tenir compte de la difficulté du rôle comparé aux autres rôles où l'on peut planifier une partie de la production orale.

Oprah doit :

- i) préparer une introduction orale ou il/elle présente les invités ;
- ii) préparer DEUX questions pour chaque invité ;
- iii) animer la discussion ;
- iv) s'interposer si les invités se disputent ;
- v) contrôler les questions des spectateurs/professeur ?
- vi) préparer une conclusion avec une solution si c'est possible ;
- vii) incorporer TROIS expressions qui suivent.

Chaque invité doit :

- i) identifier son problème actuel. Il peut ajouter des détails, mais il n'a pas le droit de changer la description essentielle du rôle ;
- ii) préparer une description complète d'au moins une demi page de son caractère ;
- iii) préparer DEUX questions pour les autres invités ;
- iv) incorporer TROIS expressions qui suivent ;

-
- v) être prêt(e) aussi de se défendre contre les autres. Oprah s'interposera et invitera des questions des spectateurs.

Chaque invité présentera sans interruption son point de vue en ce qui concerne le problème. Il s'agit donc d'une production orale planifiée jusqu'ici. Après les trois présentations, les invités mettront en question les versions des autres et se défendront. Il s'agit donc d'une interaction orale non-planifiée et l'évaluation en tiendra compte - voir les grilles d'évaluation à l'**Annexe J**.

Montrer aux élèves la même grille d'évaluation formative - **fiche 39 : Auto-évaluation : Oprah !**, Cahier d'activités, pour les aider à focaliser les critères importants de leur performance, et pour les assurer que chaque effort de communication sera valorisé.

Faire remarquer les étapes suggérées pour planifier leurs rôles y compris les expressions utiles présentées.

Une fois leurs présentations terminées, demander aux élèves de mesurer leurs compétences par rapport à leurs objectifs à l'aide de la grille d'évaluation.

VI. RÉALISER LE BUT EXPÉRIENTIEL

OBJECTIF COMMUNICATIF-EXPÉRIENTIEL

Les élèves présenteront en petits groupes une saynète avec un problème de vol, de discrimination, de vandalisme ou de violence à l'école. Puis ils seront des témoins exacts qui donnent une solution réaliste au problème.

OBJECTIF DE FORMATION LANGAGIÈRE GÉNÉRALE

Les élèves présenteront une saynète qui est organisée, intéressante et bien préparée.

OBJECTIF LINGUISTIQUE

Les élèves utiliseront le passé composé, l'imparfait et le plus-que-parfait pour témoigner.

Les élèves utiliseront le conditionnel passé pour présenter une bonne solution.

RESSOURCES NÉCESSAIRES

Fiche 40 : Les saynètes

Fiche 41 : Évaluation d'une saynète

Fiche 42 : Une déposition : Évaluation par l'enseignant

Fiche 43 : Être témoin

Fiche 44 : Une déposition : Évaluation par l'élève

DÉROULEMENT PÉDAGOGIQUE

11. Se préparer à être témoin

Diviser la classe en groupes et voir la **fiche 40 : Les saynètes**, Cahier d'activités.

Chaque élève doit parler au moins DIX fois.

- Ils doivent :
- inclure un problème (vol, discrimination, vandalisme ou violence à l'école) ;
 - préparer d'abord une ébauche ;
 - corriger la présentation et préparer une copie finale ;

-
- préparer la scène en utilisant des accessoires simples ou des costumes si nécessaire. L'aspect visuel du théâtre est très important. Ils garderont l'intérêt de la classe et la saynète sera plus facile à comprendre ;
 - incorporer dans le scénario des suggestions pour combattre le problème et les conséquences de l'action ou de la non-action.

Voir **fiche 41 : Évaluation d'une saynète** et **fiche 42 : Une déposition : Évaluation par l'enseignant.**

12. Être témoin

Chaque élève devra observer et témoigner exactement un groupe. Voir la **fiche 43 : Être témoin**, Cahier d'activités. Leur demander de noter au moins SEPT choses différentes de la saynète qu'ils regardent. Ils peuvent inclure :

- **QUI** a commis le crime ?
- **QUAND** s'est passé le crime ?
- **QUE EST** le crime ?
- **OÙ** s'est passé le crime ?
- **POURQUOI** le crime s'est-il passé ?
- **CINQ DÉTAILS** différents de la scène.
- Quelle est la **SOLUTION** au problème ?

Leur faire remarquer qu'ils présenteront leur témoignage devant la cour.

Demander aux élèves de voir la **fiche 44 : Une déposition : Évaluation par l'élève**, Cahier d'activités. Leur demander de vérifier s'ils ont complété chaque point.

13. Réaliser le projet

Faire présenter les saynètes et les témoignages. Demander aux élèves de se donner une note sur 10 pour le nombre d'idées et la manière dont ils les ont présentées (à comparer plus tard à l'évaluation par l'enseignant).

VII. RÉFLÉCHIR AUX EXPÉRIENCES VÉCUES DANS L'UNITÉ

OBJECTIF COMMUNICATIF-EXPÉRIENTIEL

L'élève pourra suggérer des changements à apporter à cette unité.

OBJECTIF DE FORMATION LANGAGIÈRE GÉNÉRALE

L'élève réfléchira à son apprentissage.

L'élève réfléchira à l'utilité de ses nouvelles connaissances dans sa propre vie.

RESSOURCES NÉCESSAIRES

Fiche 45 : Évaluation de l'unité : Le crime et la violence.

DÉROULEMENT PÉDAGOGIQUE

14. Faire une mise en commun des connaissances acquises dans cette unité

Demander à chaque élève de réfléchir à ce qu'il ou elle a appris dans l'unité et d'en faire une liste (2 à 3 minutes).

Leur demander de comparer en groupes de deux ce qu'ils ont noté et de discuter d'autres points qui pourraient être ajoutés à leurs listes (3 à 4 minutes).

Faire une mise en commun de ce qui a été signalé.

Note : Essayer de ne pas limiter les discussions aux éléments linguistiques ; mettre l'accent sur les stratégies qu'ils ont développées ainsi que sur les connaissances pratiques qui peuvent les aider dans la vie.

15. Faire une évaluation de l'unité

Expliquer aux élèves l'importance d'une telle évaluation pour eux, pour l'enseignant et pour d'autres élèves dans l'avenir.

Leur demander de compléter individuellement leur évaluation personnelle de l'unité : la **fiche 45 : Évaluation de l'unité : Le crime et la violence**, Cahier d'activités.

Leur demander de les remettre pour qu'on puisse considérer leurs suggestions d'éléments à adapter, à enlever ou à ajouter dans l'unité.

16. Raconter des expériences de vol par effraction

Faire un remue-méninge concernant les différentes sortes de vol. (*Ex. : le vol à la tire, le vol à l'étalage, les hold-ups, le vol en bandes, le vol par effraction.*)

Demander aux élèves de placer chacun de ces types de vol sur une échelle de gravité, le premier représentant le plus grave.

Faire une mise en commun pour faire justifier la priorité qu'ils ont établie.

Annexes

ANNEXE A : DEVINER OÙ HABITER EN SÉCURITÉ

VILLES CANADIENNES				
Crimes en 1992		MEURTRES	AGRESSIONS	CRIMES SEXUELS
Vancouver (pop. 477 872)				
Calgary (727 719)				
Winnipeg (652 354)				
Toronto (2,27 millions)				
Montréal (1,7 millions)				
Frédéricton (46 466)				
Halifax (130 000)				

VILLES AMÉRICAINES				
Crimes en 1992		MEURTRES	AGRESSIONS	VIOLS
Seattle (pop. 524 000)				
Salt Lake City (764 000)				
Minneapolis (370 000)				
Détroit (1 027 974)				
Boston (700 000)				
Bangor (50 000+)				
Portland (65 000)				

ANNEXE B : GRILLE D'OBSERVATION

Barème : 5 = excellent 4 = très bien 3 = bien 2 = faible 1 = insuffisant		CRITÈRES				Dates des observations	Total /20
		a persisté dans la tâche	a pris beaucoup de responsabilité	a coopéré avec les autres	a fait des efforts pour parler en français		
NOMS							
1.	_____	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
2.	_____	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
3.	_____	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
4.	_____	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
5.	_____	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
6.	_____	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
7.	_____	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
8.	_____	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
9.	_____	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____
		1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	_____	_____



INTERVIEW #1 :

Réal : Bonjour, madame ! Je ne vous garderai pas longtemps. Voulez-vous bien me dire ce que vous pensez du nombre de crimes par ici.

Dame : Euh, oui... mais je suis un peu pressée, vous savez.

Bon... pour moi, ce sont ces motocyclistes qui causent les problèmes ; vous savez, ces bandes de fous avec leurs *Harley Davidson* et leurs tatouages et leur vroom-vroom constant ! Puis, mes voisins là, et leur fils ! Lui, c'est un vaurien qui a lâché l'école, qui passe tout son temps à causer des troubles dans le voisinage. Lui, il est membre d'une bande de motards qui sont toujours là devant ma maison. Je suis sûre qu'ils vendent des drogues... ça va ensemble, n'est-ce pas, les motards et les drogues. Puis il y a cette guerre entre deux bandes rivales dont on parle dans le journal.

Réal : Mais, madame, est-ce que la police ne peut rien faire ?

Dame : Ah oui. Je ne veux pas exagérer le problème quand même ! C'est juste que j'ai peur de ces voisins ! Oui, la police, eux, ils travaillent fort pour combattre le crime juvénile et les crimes racistes aussi. Ils ont annoncé ça, une unité spéciale contre la propagande raciste.

Réal : Alors, on peut être optimiste ! Merci, madame.

INTERVIEW #2 :

Jeune homme : Vous savez ce que je pense, moi ? Ici, c'est une grande ville, alors, le crime, c'est normal, n'est-ce pas ? Et puis, le problème n'est pas si pire. Là, le quartier où j'habite, il y avait beaucoup de problèmes dans le passé, mais ça change maintenant. La police est toujours là en patrouille, mais c'est pas pour chasser des criminels. Ce sont de bons types, puis des femmes aussi... qui se promènent dans le quartier. Pour voir une présence, vous savez ce que je veux dire ? Puis on se parle. Nous aimons ça, se parler. Avant, il y avait toujours des graffiti partout, mais eux, chaque fois, ils nous aident à les effacer tout de suite, alors ça décourage les graffiti, vous voyez ?

Puis, moi, je prends le métro pour aller au CÉGEP et là, il y a eu beaucoup de progrès. C'est beaucoup moins dangereux maintenant... beaucoup moins de crimes. Ben moi, je dirais que ça marche bien, ce contact entre la police et les communautés.

INTERVIEW #3 :

Réal : Bonjour, monsieur ! Ca ne vous dérange pas de répondre à quelques questions ? C'est pour un travail de recherches.

Monsieur : Mais non, allez-y. Mais si mon autobus arrive, je file. O.K. ?

Réal : Bien sûr. Merci, monsieur.

Bon, je cherche les réactions du public au problème de crimes violents dans la ville. Voudriez-vous commenter ça ?

Monsieur : Ben, oui. Ça fait 5 ans que je travaille ici. Ma femme et moi, on a été élevés dans une petite ville... on a déménagé ici pour nos emplois. Mais vous savez, ça nous a frappés tout de suite, comme c'est dangereux ici. C'est pas par chance que je prends l'autobus ! On laisse la voiture chez nous. Il y a eu des hold-ups d'autos récemment. C'est presque comme la Floride ! Vous savez, on arrête la voiture pour aider quelqu'un en difficulté et pan ! c'est un hold-up... ces pirates ! Ça vole toutes sortes de voitures comme ça !

Puis on n'est pas sauf à la maison non plus. J'ai lu dans le journal juste hier soir, qu'une bande armée est entrée dans une maison... toute la famille était là à regarder la télé tranquillement, imaginez-vous... et soudain il y ces gangsters armés qui volent leurs affaires ! C'est pas croyable ! Puis la police en patrouille, ils doivent porter des vestes pare-balles ! Non, moi, je vous dis que si nous pouvions nous trouver des jobs ailleurs, on déménagerait tout de suite !

INTERVIEW #4 :

Dame : C'est les drogues, aucun doute, c'est les drogues, le grand problème chez nous ! Mais que voulez-vous ? On habite un grand port international ici. Tout ce va-et-vient de bateaux et de porte-conteneurs de partout dans le monde. Ce n'est pas surprenant que ça nous cause des problèmes.

Puis, c'est trop facile pour nos jeunes de se trouver des drogues à un très jeune âge. Et alors, ils ont besoin d'argent pour s'en acheter, puis comment l'obtenir ? Ben, on le vole ! Mais la police locale et les G.R.C font bien de progrès. Juste la semaine dernière... c'était à la télé... ils ont saisi une quantité énorme de cocaïne dans un porte-conteneurs. Ça venait de la Colombie en route pour Montréal, les conteneurs. C'est un chien des G.R.C qui a pu trouver le conteneur exact où était cachée la cocaïne. On avait caché les paquets au milieu des boîtes d'ananas, imaginez-vous !

Alors on fait des progrès mais il y a toujours du travail à faire. Nos jeunes sont en risque....les drogues, le vol, la prostitution. Mais la police travaille beaucoup en collaboration avec la communauté et c'est là où l'on aura du succès, j'en suis

sûre !

INTERVIEW #5

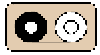
Dame : Des crimes violents ? Il n'y en a pas beaucoup dans cette région. Depuis mon arrivée ici à l'université, je ne pense pas qu'il y ait eu un seul meurtre dans la ville. Mais, une dizaine de filles ont été agressées sur le campus l'année dernière. Il y en a qui ont été violées qui ne sont pas retournées à l'université cette année. Mais la police a arrêté un homme et cette année, beaucoup d'étudiantes suivent des cours d'auto-défense, alors on se sent beaucoup plus en sécurité.

Enfin, on est bien tranquille par ici. La ville est assez petite comparée à Toronto, par exemple, alors on ne s'attend pas aux mêmes problèmes. Seule chose, je trouve qu'il n'y a pas assez à faire pour les jeunes. Je pense qu'il leur faut un bon centre de récréation si on veut éviter les problèmes de crime juvénile qu'on a dans les villes plus grandes.



- #1. Parlant de la Charte, une chose qui m'a beaucoup frappé... c'est que la Charte fait partie de notre Constitution depuis mil neuf cent quatre-vingt deux, mais ce n'était pas avant la dernière élection fédérale en quatre-vingt treize qu'on a accepté que les prisonniers au Canada aient le droit de dire oui officiellement au candidat de leur choix dans l'élection.
- #2. Puisque nous parlons de prisonniers, il y a un aspect des choses dans le militaire qui m'inquiète. Toute cette histoire du jeune Somalien qui a été brutalement torturé et tué sous la garde de soldats canadiens. On vient de porter jugement sur le premier soldat inculpé, mais dans un tribunal militaire. Il était représenté par un avocat, naturellement, mais il n'avait pas le choix d'être jugé par un jury de douze citoyens canadiens choisis au hasard. Je me demande si un tribunal militaire ne viole pas un droit fondamental d'un accusé. Est-ce que le jugement d'un groupe d'officiers militaires risque d'être moins juste que le jugement de douze citoyens ordinaires ?
- #3. Moi, j'ai une autre question concernant le procès contre Karla Teale, celle qu'on a trouvé coupable du meurtre de deux jeunes femmes en Ontario. Le juge a interdit aux journalistes de publier des reportages du procès parce qu'il avait peur que la publicité affecterait le cas contre le mari, Paul Teale. Paul Teale, lui aussi, est accusé de ces meurtres et d'autres crimes sexuels commis dans la région de Scarborough. Je ne peux pas décider vraiment... le public a le droit de savoir, donc les journalistes ont une certaine responsabilité, mais de l'autre côté, l'accusé aussi a certains droits. Qu'est-ce que vous pensez ? On risque de violer deux droits, n'est-ce pas, celui des journalistes et celui de l'accusé ! Que pensez-vous ?
- #4. Moi, j'avais un cas intéressant quelques années passées. Mon client était un voyageur de commerce qui avait déménagé en Nouvelle-Écosse avec sa famille de la Colombie-Britannique. Il est citoyen canadien... pas de problème là... **mais**, il a eu beaucoup de difficultés à se trouver un permis officiel pour continuer son travail dans cette province. À ce moment-là, la loi en Nouvelle-Écosse limitait les permis de voyageur de commerce aux résidents permanents de la province. Vous pouvez imaginer qu'il était content, mon client, quand j'ai prouvé devant le tribunal que la loi était discriminatoire.
- #5 Le cas que j'ai trouvé intéressant concernait plusieurs municipalités dans la province, spécifiquement le service des pompiers. Depuis longtemps, les pompiers étaient tous de race blanche et tous mâles, ce qui ne représente pas du tout la population entière. Les responsables de ces services dans les municipalités en question disaient qu'il n'y avait jamais de candidats qualifiés autres que les pompiers qui occupaient les postes. Ce n'était pas discriminatoire, disaient-ils, simplement une question de bonnes qualifications. Mais on a refusé d'accepter que seulement les candidats blancs étaient qualifiés et on a porté plainte en vertu de la Charte. Les municipalités ont dû changer leur politique d'admission au service des pompiers.

#6 C'est vrai. Il y a beaucoup de discrimination dans notre société. Je peux vous citer un exemple de discrimination d'une autre sorte. Vous savez comment les Témoins de Jéhovah font du porte-à-porte pour parler à tout le monde de leurs idées religieuses ? Bon, la ville de Québec avait adopté en mil neuf cent trente-trois un règlement municipal qui insistait que les Témoins de Jéhovah n'avaient pas le droit de distribuer leur littérature porte-à-porte sans avoir l'autorisation du chef de police. Et, vous pouvez imaginer, le chef de police ne leur donnait jamais cette permission officielle. Alors, on a plaidé le cas de ce groupe religieux devant la Cour Suprême du Canada qui a jugé que le règlement en question violait les droits de ces individus !



1. Directrice : Bon, Céline, puis-je t'aider ?

Céline : Oui, Madame. J'ai perdu mon livre de bio et mon livre de maths. Quelqu'un a cassé la serrure de mon casier. J'ai peur de dire à Monsieur Ouellette et à Mademoiselle Chrétien que je n'ai pas mes livres. Et vous savez, ils coûtent cher. Je ne peux pas les remplacer. Où vais-je trouver 45 \$ pour ça ?

Directrice : Du calme, Céline. Tes profs vont savoir que ce n'est pas de ta faute. On a eu une série de cambriolages cette semaine.

2. Directrice : Et toi, Michel... C'est quoi ton problème ?

Michel : Moi, j'ai perdu le baladeur que mes parents m'avaient acheté pour Noël. C'est un Sony - Modèle sportif. Il est jaune brillant, puis a une cassette de Nirvana dedans.

Directrice : Ça vaut combien, Michel ?

Michel : 100 \$ à peu près. Je ne suis pas certain, mais je crois que c'était 100 \$ qu'on avait payé.

3. Directrice : Alors, Éric. Qu'est-ce qu'on t'a volé ?

Éric : Mon sandwich, Madame ! Et j'ai faim d'ailleurs. Je n'ai pas pu manger aujourd'hui à cause du niaiseux qui me l'a pris. J'étais dans la cafétéria, j'avais mis mon sandwich sur la table, puis je suis allé chercher un coca à la machine. Puis, quand je suis revenu à la table, plus de sandwich. Et personne à la table ne savait rien ! Et je l'ai payé 2 \$!

4. Directrice : Toi, tu as perdu quelque chose aussi, Yvonne ?

Yvonne : Oui, Madame, et je ne sais pas quoi dire à ma mère. C'est ma veste de cuir des Chicago Bulls. Je l'ai laissée dans mon casier ce matin parce que mon premier cours était l'éducation physique et j'avais peur de laisser ma veste dans le vestiaire. Il n'y a personne là pour surveiller mes choses quand nous sommes dans le gymnase. Alors, je pensais que c'était correct de laisser ma nouvelle veste dans mon casier. J'étais stupide ! À la récréation, j'ai trouvé qu'on avait cambriolé mon casier. La veste a disparu, et ma mère va être furieuse. Elle l'avait payée plus de 300 \$!

Directrice : Avais-tu mis ton nom dans ta veste, Yvonne ?

Yvonne : Non, Madame, mais si quelqu'un la porte, je la reconnaîtrai tout de suite. Il y a une petite tache sur la poche.

5. Directrice : Bon, Robert. Tu as l'air bien énervé cet après-midi.

Robert : Oui, Madame. C'est que j'ai un test à 2 heures et quelqu'un a volé ma calculatrice. Je l'avais laissée dans ma classe d'anglais ce matin et quand j'y suis retourné la chercher, elle avait disparu et le prof a dit que personne ne l'avait rendue. Qu'est-ce que je vais faire pour mon test de maths ?

Directrice : Ton prof te prêtera une calculatrice, Robert. Calme-toi. Tu ne vas pas échouer ton test. En attendant, c'était combien ta calculatrice, à peu près ?

Robert : Je ne suis pas sûr, Madame. À peu près 30 \$, je crois. C'était une *Texas Instrument*.

6. Directrice : Bon, enfin ton tour, Nancy. Qu'as-tu perdu ?

Nancy : Tout mon argent, Madame.

Directrice : Et c'était combien ?

Nancy : 25,00 \$!

Directrice : Mais pourquoi avais-tu apporté une telle somme à l'école ?

Nancy : C'était pour acheter un disque compact à mon chum. C'est son anniversaire demain et il est fou de AC/DC. Alors, j'allais lui acheter un disque compact double après l'école. J'avais mis l'argent dans mon sac de sport, mais je suis allée à la bibliothèque et vous savez que la bibliothécaire nous oblige à laisser nos affaires à la porte. Bon, moi j'ai travaillé là un bon bout de temps et après, quand j'ai ramassé mon sac de sport, il était ouvert et plus d'argent dedans. C'est incroyable - en plein milieu de la bibliothèque on a volé mon argent !



Bonsoir, Mesdames et Messieurs, membres du Conseil scolaire ! Voici le bilan du vandalisme dans 25 écoles au cours de l'année budgétaire 1993-1994.

Je vous présenterai, d'abord, les coûts de réparations faites par nos employés :

1. Premièrement, pour remplacer toutes les fenêtres brisées et les vitres des portes, 11 051,47 \$. Je répète, 11 051,47 \$;
2. Deuxièmement, pour réparer les portes et les murs trouées : 1 975,00 \$;
3. Troisièmement, pour remplacer les tuyaux d'avertisseurs d'incendie : 176,80 \$;
4. Ensuite, pour réparer les toilettes : 2 759,00 \$.

En plus des réparations faites par les employés du Conseil scolaire, on a dû faire appel à des entreprises privées. Ces compagnies ont soumis des factures pour les matériaux utilisés et pour les salaires de leurs ouvriers. Le total des factures soumises cette année est de 51 506,00 \$.

En total, donc, nous avons dépensé 67 468,27 \$ pour réparer les dommages causés par le vandalisme. Je sou mets ce rapport, mesdames et messieurs, pour votre approbation.



Personnages :

- *M. Laforest*
- *Mme Laforest*
- *Dominique Laforest, fille de 15 ans*
- *Daniel Laforest, garçon de 12 ans*
- *Un policier*

MME LAFOREST: Bonjour ! Entrez !

POLICIER : Merci.

MME LAFOREST : C'est pour le rapport de la police, je suppose ? Nous sommes si nerveux. Vous comprenez sans doute ?

POLICIER : Rassurez-vous, Madame. Le mal est fait. C'est fini. Essayez de vous détendre.

MME LAFOREST : Je vous présente mon mari.

POLICIER : Bonjour Monsieur.

M LAFOREST : Bonjour, asseyez-vous.

POLICIER : Vous allez me raconter ce que vous avez vu et constaté. Ne parlez pas trop vite. Je vais noter. Je vous donnerai une copie du rapport pour vos assurances.

M LAFOREST : Nous étions partis vendredi soir pour un week-end au chalet.

MME LAFOREST : Et j'avais pris soin de vérifier si toutes les portes étaient fermées à clé.

M LAFOREST : Quand nous sommes rentrés hier soir, nous avons trouvé la maison sens dessus dessous et nous avons vite compris ce qui était arrivé.

MME LAFOREST : Ils sont entrés par la petite fenêtre du sous-sol, dans la salle de jeu. Nous avons trouvé la vitre brisée en mille morceaux. Ils ont fait le tour de la pièce et pris une télé portative.

M LAFOREST : Ensuite, probablement, ils sont allés dans mon atelier où ils ont pris quelques valises entreposées là. Sans doute pour y mettre des effets et des outils. Je ne trouve plus ma scie ni ma perceuse électriques.

DOMINIQUE : Dans ma chambre, ils ont tout renversé, cherchant probablement de l'argent. Ils ont emporté ma tirelire, un petit cochon rempli de pièces de 25 sous.

MME LAFOREST : De là, ils sont montés à l'étage, passés par la cuisine, ouvert le frigo, pris de la bière froide. Le frigo était resté ouvert. Dans la salle à manger, rien ! Dans le salon, curieux... ils ont soulevé le tapis. Ensuite, ils ont pris une radiocassette et une autre télé dans la salle de télé.

DANIEL : Dans ma chambre, ils ont tout renversé et pris mon appareil-photo. Ils ont ouvert les garde-robes et fouillé partout.

M LAFOREST : Et le pire, c'est dans notre chambre !

POLICIER : N'allez pas si vite s'il vous plaît.

M LAFOREST : Excusez-moi, la nervosité sans doute. Ils ont renversé tous les tiroirs, défait le lit, pris les oreillers, brisé les tableaux. Ils ont pris le coffret de bijoux de ma femme, mes trois montres, mon briquet et...

MME LAFOREST : Et ils sont ressortis par la porte avant, puisque nous avons trouvé des boucles d'oreilles dans le hall.

POLICIER : Pourquoi pensez-vous qu'ils étaient plusieurs ?

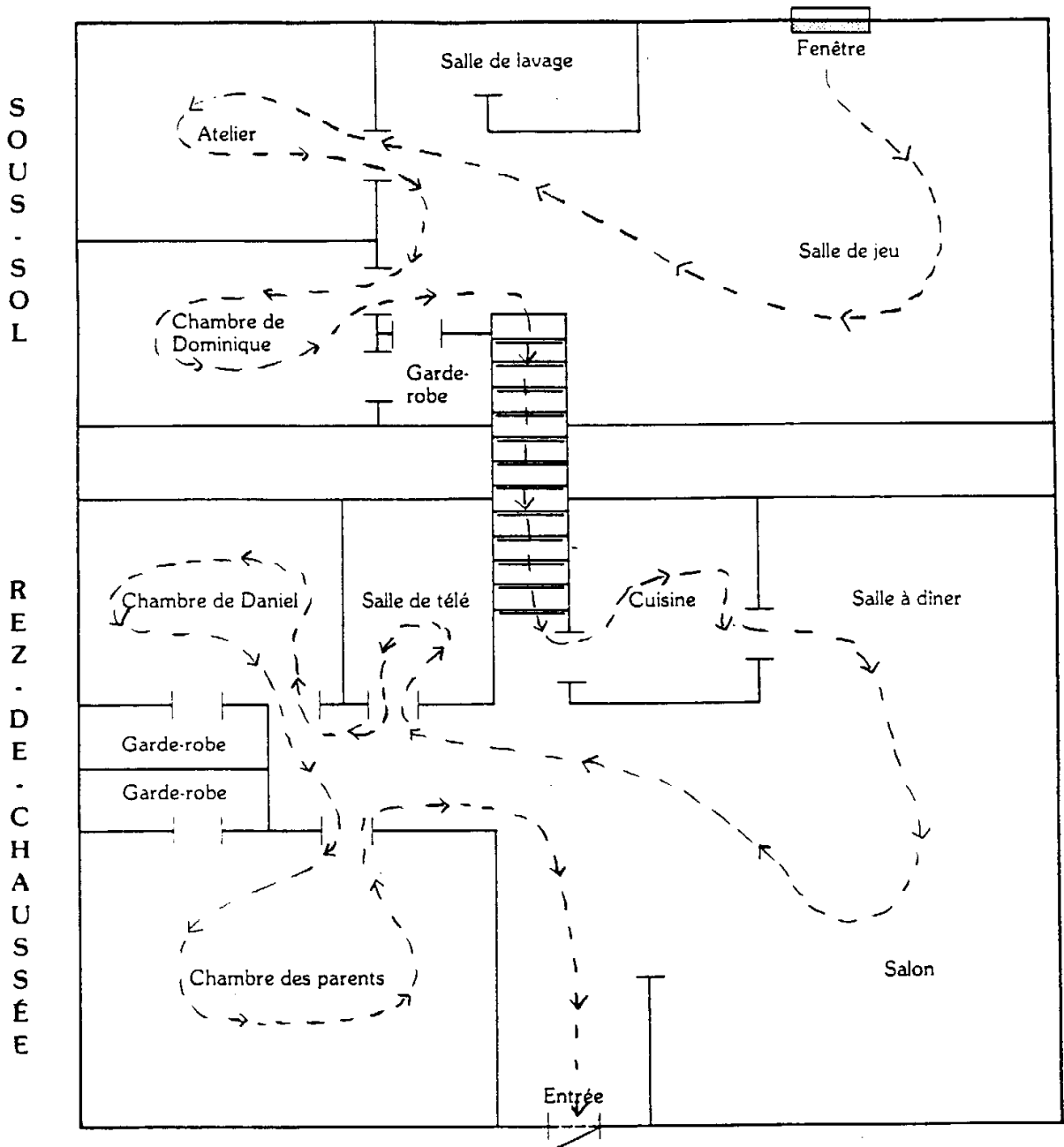
MME LAFOREST : Avec tout ce qu'ils ont emporté, ils étaient plusieurs ou le pauvre type a travaillé très fort !

POLICIER : Et les voisins ?

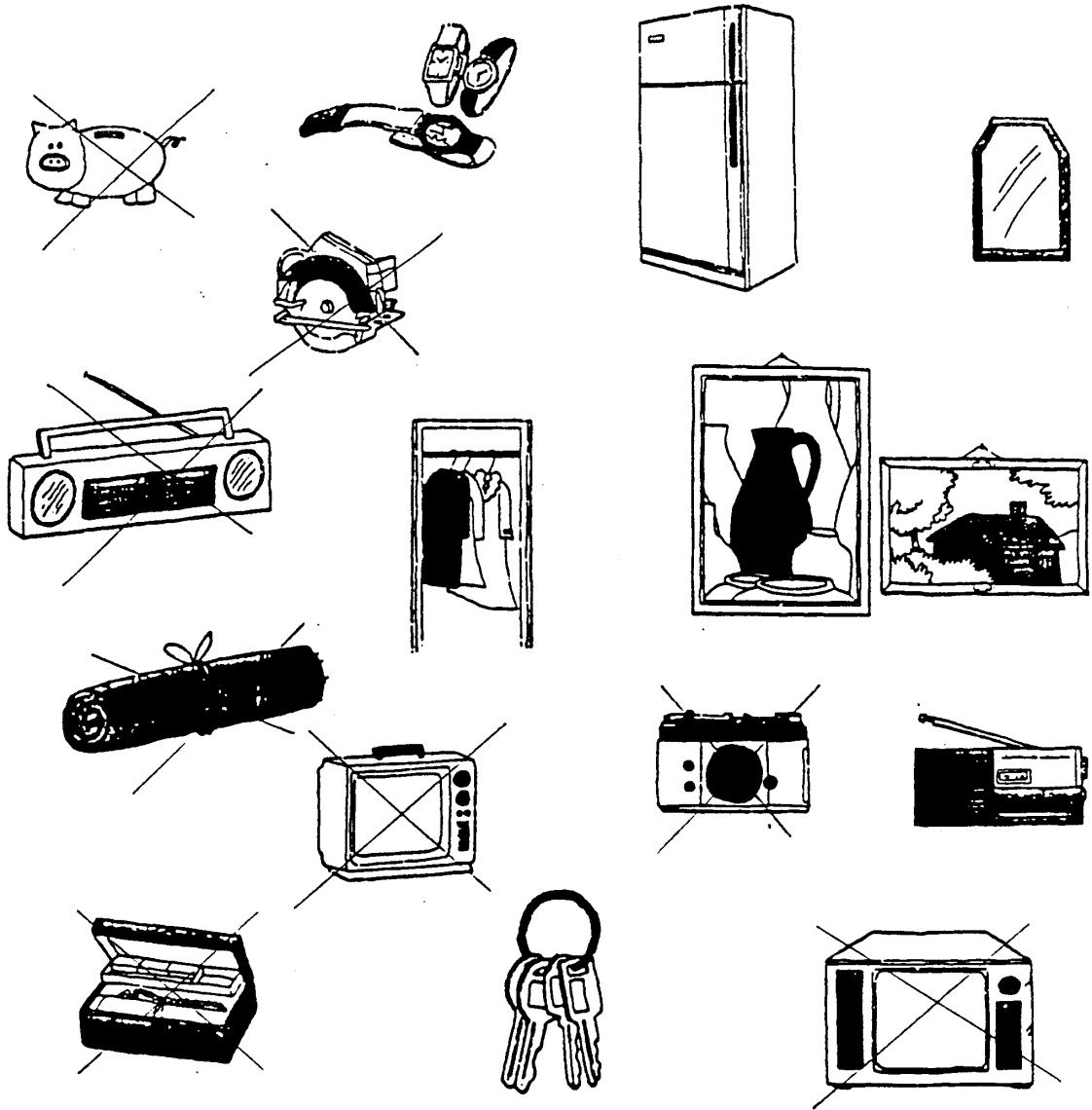
MME LAFOREST : Eux aussi, ils étaient absents pour la fin de semaine de la Saint-Jean.

POLICIER : Et quand pensez-vous que... ils vont revenir...

A. Passage des voleurs1

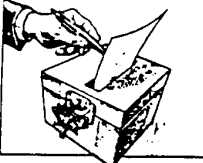
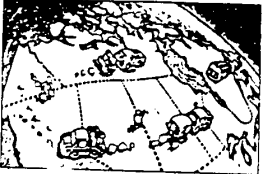
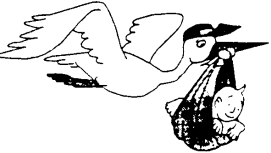





B. OBJETS VOLÉS 2

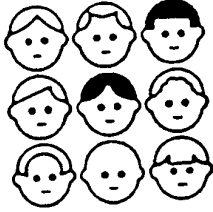


ANNEXE I : IMAGINEZ NOS DROITS ! (CORRIGÉ : FICHE 12)

En regardant la Charte canadienne des droits et libertés, écris le droit que symbolise chaque image.

L'IMAGE	SYMBOLISE
1. 	le droit de <u>voter</u>
2. 	le droit de <u>circuler librement au pays</u>
3. 	Chacun a droit à <u>la vie, la liberté et la sécurité de sa personne</u>
4. 	Chacun a droit à <u>la protection contre tous traitements cruels</u>
5. 	Chacun a droit à <u>la liberté de pensée</u>
6. 	Chacun a droit à <u>la liberté de religion</u>

7.



Chacun a droit à la justice

8.



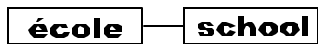
Chacun a droit à l'égalité

9.



Chacun a le droit de communiquer dans les deux langues officielles du Canada

10.



Chacun a le droit de faire instruire ses enfants dans sa première langue

ANNEXE J : ÉVALUATION POUR LES RÔLES D'OPRAH
--

OPRAH

A. À l'écrit

L'introduction

3

Les questions

12 = [2 + 2] [2 + 2] [2 + 2]

La conclusion

3

18

B. À l'oral

L'introduction

2

Les questions

12 = [2 + 2] [2 + 2] [2 + 2]

Les expressions

3 = 1 1 1

La conclusion

3

20

À l'écrit 18 + À l'oral 20 = Total 38

UN INVITÉ

A. À l'écrit

La description de votre personnage
(une demi page) 10

Les questions 8 = [2 + 2] [2 + 2]
18

B. À l'oral

Lecture de la description 5

Poser des questions 4 = 1 1 1 1

Répondre aux questions $\frac{8}{8} = \left[\frac{\quad}{2} + \frac{\quad}{2} \right] \left[\frac{\quad}{2} + \frac{\quad}{2} \right]$

Les expressions 3 = 1 1 1

À l'écrit $\frac{\quad}{18}$ + À l'oral $\frac{\quad}{20}$ = Total $\frac{\quad}{38}$

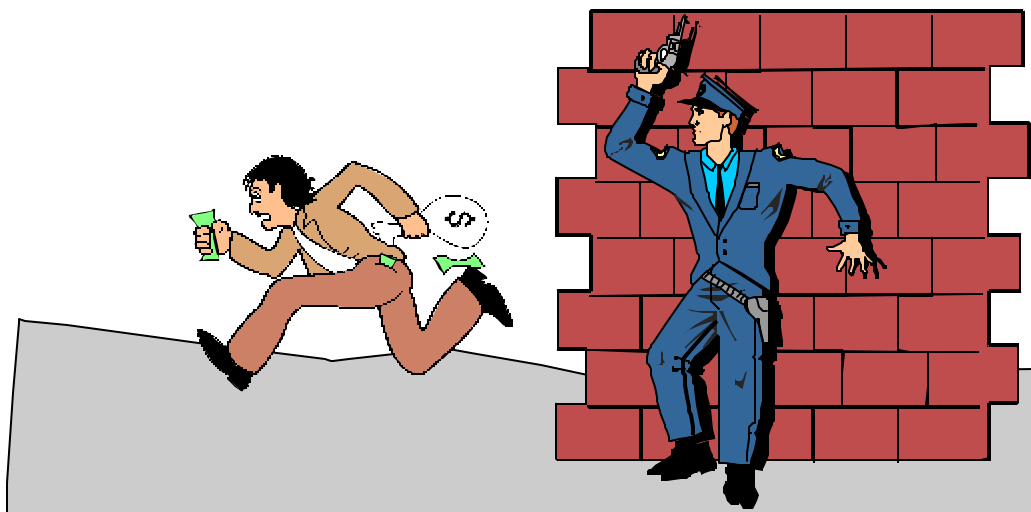
ANNEXE K : FICHE DE PROGRÈS PERSONNELS

DATE	CE QUE J'AI APPRIS AUJOURD'HUI	X	CE QUE JE DOIS FAIRE

ANNEXE L : GRILLE D'OBSERVATION

Barème : 5 = excellent 4 = très 3 = bien bien 2 = faible 1 = insuffisant		CRITÈRES				Dates des observations	Total /20
		a persisté dans la tâche	a pris beaucoup de responsabilité	a coopéré avec les autres	a fait des efforts pour parler en français		
NOMS							
1.	_____	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	_____ _____ _____ _____ _____	_____ _____ _____ _____ _____
2.	_____	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	_____ _____ _____ _____ _____	_____ _____ _____ _____ _____
3.	_____	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	_____ _____ _____ _____ _____	_____ _____ _____ _____ _____
4.	_____	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	_____ _____ _____ _____ _____	_____ _____ _____ _____ _____
5.	_____	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	_____ _____ _____ _____ _____	_____ _____ _____ _____ _____
6.	_____	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	_____ _____ _____ _____ _____	_____ _____ _____ _____ _____
7.	_____	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	_____ _____ _____ _____ _____	_____ _____ _____ _____ _____
8.	_____	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	_____ _____ _____ _____ _____	_____ _____ _____ _____ _____
9.	_____	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	_____ _____ _____ _____ _____	_____ _____ _____ _____ _____

Le crime et la violence



CAHIER



Ministère
de l'Éducation
de la Saskatchewan



Nova Scotia
Ministère de
l'Éducation

1999
S102.20

TEACHING MATERIALS
from the
STEWART RESOURCES CENTRE



Table des matières

	Page
Fiche 1 : Deviner où habiter en sécurité	3
Fiche 2 : Où habiter en sécurité ?	5
Fiche 3 : Crime et prévention : quoi faire ?	8
Fiche 4 : Grille d'information	10
Fiche 5 : Auto-évaluation : mon travail en groupe.....	11
Fiche 6 : Auto-évaluation : mon travail en groupe.....	12
Fiche 7 : Fiche de progrès personnels	13
Fiche 8 : Le public commente le crime	14
Fiche 9 : Es-tu en sécurité à l'école ?	16
Fiche 10 : C'est mon droit : vrai ou faux.....	18
Fiche 11 : La Charte canadienne des droits et libertés.....	19
Fiche 12 : Imaginez nos droits !	20
Fiche 13 : Pas juste, mais pourquoi ?	22
Fiche 14 : Le crime juvénile rapporté dans les médias	23
Fiche 15 : Les manchettes du journal : des reportages de crimes juvéniles	25
Fiche 16 : Les élèves veulent un durcissement des lois	26
Fiche 17 : Les jeunes parlent	27
Fiche 18 : Bingo-vol	29
Fiche 19 : Le bilan du vandalisme dans les écoles - Version 1	32
Le bilan du vandalisme dans les écoles - Version 2	33
Fiche 20 : Le vol par effraction.....	34
Fiche 21 : Notre alibi.....	38
Fiche 22 : Formulaire de police relatif aux jeunes contrevenants	41
Fiche 23 : Un bon témoin.....	44
Fiche 24 : Feuilles de référence : Les temps passés	45
Fiche 25 : Au passé	48
Fiche 26 : Les témoignages	50
Fiche 27 : Qu'en pensez-vous ?	51
Fiche 28 : Les décisions du tribunal.....	53

Fiche 29 : La loi sur les jeunes contrevenants.....	54
Fiche 30 : Jeune ou adulte ?	56
Fiche 31 : L'adolescent accusé d'avoir tué ses parents et son frère sera jugé par un tribunal pour adultes.....	57
Fiche 32 : À vous de juger !.....	58
Fiche 33 : Évaluation des pairs	62
Fiche 34 : Un jeu de conséquences	63
Fiche 35 : Feuille de référence : Le conditionnel passé	65
Fiche 36 : Les conséquences.....	66
Fiche 37 : Les bons moyens de prévention.....	67
Fiche 38 : Oprah !.....	69
Fiche 39 : Auto-évaluation : Oprah !.....	71
Fiche 40 : Les saynètes.....	72
Fiche 41 : Évaluation d'une saynète	74
Fiche 42 : Une déposition : Évaluation par l'enseignant	76
Fiche 43 : Être témoin.....	78
Fiche 44 : Une déposition : Évaluation par l'élève	79
Fiche 45 : Évaluation de l'unité : Le crime et la violence.....	80

FICHE 1 : DEVINER OÙ HABITER EN SÉCURITÉ

Notre groupe : la classe

a) Quelle ville canadienne a rapporté en 1992...

1. ...le plus grand nombre de meurtres ? _____

Pourquoi ? _____

2. ...le plus grand nombre d'agressions ? _____

Pourquoi ? _____

3. ...le plus grand nombre de crimes sexuels ? _____

Pourquoi ? _____

b) Quelle ville américaine a rapporté en 1992

4. ...le plus grand nombre de meurtres ? _____

Pourquoi ? _____

5. ...le plus grand nombre d'agressions ? _____

Pourquoi ? _____

6. ...le plus grand nombre de crimes sexuels ? _____

Pourquoi ? _____

Travaillez maintenant en groupes de quatre

c) Comparez vos réponses à la question no. 2.

Écrivez ensemble une liste de tous les facteurs qui peuvent influencer, selon votre groupe, les statistiques américaines :

Ex. *la situation économique* _____

4. Question de mathématiques ! Vous avez besoin de vos calculatrices !

PROBLÈME : Calculez quelle ville canadienne était la plus dangereuse en 1992.

PROCÉDURE : (a) Additionnez le total des trois crimes violents rapportés en 1992 dans chaque ville.

(b) Divisez ce total de crimes dans chaque ville par la population pour arriver au taux de crime dans chaque ville.

VILLES	VANCOUVER	CALGARY	WINNIPEG	TORONTO	MONTRÉAL	FRÉDÉRICTON	HALIFAX
Total de crimes) Population	477,872	727,719	652,354	2,270,000	1,700,00	46,466	130,000
= Taux de crimes	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %

Selon ces statistiques, la ville la plus dangereuse au Canada en 1992 était

_____.

FICHE 2 : OÙ HABITER EN SÉCURITÉ ?

VILLES CANADIENNES				
Crimes en 1992		MEURTRES	AGRESSIONS	CRIMES SEXUELS
Vancouver (pop. 477 872)		32	4,976	751
Calgary (727 719)		30	4,471	851
Winnipeg (652 354)		12	4,904	901
Toronto (2,27 millions)		69	25,685	3,386
Montréal (1,7 millions)		77	16,193	1,538
Frédéricton (46 466)		0	36	39
Halifax (130 000)		4	1,973	

VILLES AMÉRICAINES				
Crimes en 1995 [?]		MEURTRES	AGRESSIONS	VIOLS
Seattle (pop. 524 000)		66	13,518	353
Salt Lake City (764 000)		30	2,121	454
Minneapolis (370 000)		62	13,039	600
Détroit (1 027 974)		593	16,400	1,225
Boston (700 000)		152	6,297	537
Bangor (50 000+)		2	670	15
Portland (65 000)		3	1,882	52

[?] per 100,000 population. Based on Bureau of the Census estimated resident population as of July 1st. Statistical Abstract of the U.S., 1997, p. 203.



Selected Criminal Code Incidents for Major Census Metropolitan Areas, 1997¹

	Toronto ²	Montréal	Vancouver	Edmonton	Calgary	Ottawa-Hull (Ont. part)	Québec	Winnipeg ²	Hamilton
Population, 1997	4,511,966	3,384,233	1,927,998	899,466	885,130	788,788	700,197	677,291	663,587
Homicide									
number	77	72	49	27	9	9	9	20	11
rate	1.7	2.1	2.5	3.0	1.0	1.1	1.3	3.0	1.7
% change in rate*	-4.0	0.7	-14.2	33.8	-27.8	-19.4	-40.2	-28.6	7.8
Sexual assault (1,2,3)									
number	2,583	1,554	1,579	920	583	565	306	541	601
rate	57	46	84	102	66	72	44	80	91
% change in rate*	-1.3	4.9	-0.1	-2.3	-0.9	-15.7	2.3	5.6	-9.4
Assault (1,2,3)									
number	28,509	16,705	17,339	6,125	5,401	4,945	2,327	6,845	6,141
rate	632	494	939	681	610	627	332	1,011	925
% change in rate*	-5.7	-2.6	0.3	8.1	10.2	-9.1	-4.8	-3.9	-1.0
Robbery									
number	5,915	6,305	4,632	1,075	1,028	987	630	1,995	502
rate	131	186	240	120	116	125	90	295	76
% change in rate*	-6.4	-18.8	-7.9	-8.7	9.9	1.9	-17.0	6.2	-6.3
Violent crime - Total									
number	38,439	26,450	24,262	8,632	7,371	6,795	3,529	9,864	7,447
rate	852	782	1,258	960	833	861	504	1,456	1,122
% change in rate*	-1.4	-7.0	-4.7	4.0	8.0	-5.9	-6.1	-1.6	-1.8
Break & enter									
number	34,144	51,289	42,233	10,783	9,903	9,791	8,963	10,063	6,533
rate	757	1,516	2,191	1,199	1,119	1,241	1,280	1,486	984
% change in rate*	-8.2	0.8	-12.4	-0.7	-8.3	-15.2	-16.9	-2.9	-4.1
Motor vehicle theft									
number	20,703	32,145	21,922	4,818	6,581	6,131	2,822	9,158	6,350
rate	459	950	1,137	536	744	777	403	1,352	957
% change in rate*	-10.6	2.3	-19.2	-2.5	11.7	-7.4	-7.6	8.3	3.1
Other theft									
number	106,715	80,577	103,301	25,948	26,562	21,074	12,988	19,040	14,765
rate	2,365	2,381	5,358	2,885	3,001	2,672	1,855	2,811	2,225
% change in rate*	-9.1	-8.6	-12.0	0.1	-1.4	-18.5	-13.7	-19.0	-14.3
Property crime - Total									
number	177,480	173,487	175,058	46,753	46,217	39,676	26,365	40,448	29,239
rate	3,932	5,126	9,080	5,198	5,221	5,030	3,765	5,972	4,406
% change in rate*	-9.1	-4.3	-13.1	-8.5	-3.3	-15.8	-14.2	-9.0	-8.6
Offensive weapons									
number	1,606	369	1,222	458	289	380	61	505	228
rate	36	11	63	51	33	48	9	75	34
% change in rate*	-2.7	-22.9	-2.7	4.8	-11.7	6.6	-32.5	-4.8	2.5
Mischief									
number	33,602	28,751	25,559	11,424	9,413	7,879	5,880	11,764	5,891
rate	745	953	1,326	1,270	1,063	999	840	1,737	888
% change in rate*	-14.3	-0.2	-20.0	11.3	5.9	-21.2	-7.4	-6.6	-12.6
Other Criminal Code - Total									
number	79,647	54,945	51,883	24,094	15,419	16,815	9,765	19,317	13,801
rate	1,765	1,624	2,691	2,679	1,742	2,132	1,395	2,852	2,080
% change in rate*	-7.2	-9.5	-11.5	7.5	2.7	-16.6	-5.6	-0.9	-3.2
CRIMINAL CODE - TOTAL excluding Traffic									
number	295,486	254,882	251,203	79,479	69,007	63,286	39,659	69,629	50,487
rate	6,549	7,531	13,029	8,836	7,796	8,023	5,664	10,281	7,508
% change in rate*	-7.6	-5.8	-12.0	2.3	-0.9	-15.1	-11.5	-5.9	-6.2

¹ Comparable data for all police services is available upon request. Rates are calculated based on 100,000 populations. The estimates are based on populations from Statistics Canada, Demography Division. The intercensal estimates match the jurisdictional boundaries of the police department.

² After the release of 1996 data in July 1997, an error was discovered that resulted in the under-counting of 1996 crimes for Winnipeg and Toronto.

This error has been corrected and the data in this Juristat reflect the corrections. Please refer to the methodology section for more details.

* Compared to the 1996 rate. Percent change based on unrounded rates.

Source: Uniform Crime Reporting Survey, CCJS.

Travaillez, en groupes de deux, pour interpréter ces statistiques.

1. Les plus grandes villes mentionnées sont...

Le plus grand nombre de meurtres était à...

Le plus grand nombre d'agressions était à...

Le plus grand nombre de crimes sexuels ou de viols était à...

CANADA	ÉTATS-UNIS
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

Quelles conclusions est-ce que vous pouvez tirer de ces statistiques ?

2. Comparez toutes les statistiques canadiennes et américaines. Évidemment, des facteurs autres que la taille de la population affectent les statistiques de violence. Quels autres facteurs, selon vous, peuvent affecter les statistiques américaines ?

_____ et moi, nous pensons que la violence est plus fréquente aux États-Unis parce que :

FICHE 3 : CRIME ET PRÉVENTION : QUOI FAIRE ?

Dans son article "*How Safe is Your City?*", publié dans le magazine *Homemaker* en janvier 1994, la journaliste Mary McIver rapporte que les crimes violents au Canada sont plus communs maintenant, mais qu'il y a des solutions possibles.

En groupes de quatre, lisez l'extrait traduit de son article qui parle des problèmes les plus sérieux à Vancouver, des mesures préventives déjà en vigueur dans cette ville et d'autres solutions proposées.

VANCOUVER

La sergente Val Harrison, policière depuis 19 ans à Vancouver, croit que le citoyen ordinaire est toujours en sécurité, mais que les choses ont changé depuis le commencement de sa carrière. Il y a plus d'armes dans les rues et tous les policiers en patrouille portent des vestes pare-balles. De nouveaux crimes ont apparu dans les cinq dernières années : l'invasion des maisons par une bande armée, les fusillades au volant d'une voiture en passant et la piraterie routière. On a mis en place une escouade spéciale pour combattre le problème des gangs. Ted Hunt, 60 ans, ancien directeur d'école au secondaire, croit qu'il faut absolument combattre le problème des jeunes criminels qui portent de plus en plus des armes dangereuses. Il y a 25 ans, le grand problème c'était les élèves qui couraient dans les corridors. Aujourd'hui, c'est la surdose (l'overdose) et l'extorsion? Elaine Barbaux, 45 ans, ancien membre de la Commission scolaire de Vancouver, croit que la seule solution est un effort commun de la police et des parents, de la commission scolaire, des commerçants, et même du ministère de la Santé.

Voici 4 autres extraits à lire avant de remplir la grille. (On a déjà inscrit les informations pertinentes à Vancouver pour vous donner un modèle à imiter).

Divisez le travail. Un membre du groupe s'occupe de l'extrait sur Montréal, un autre membre de l'extrait sur Halifax, etc. Puis échangez vos informations, pour que tout le monde puisse remplir la grille avec les informations demandées.

HALIFAX

Le grand ennemi No 1 à Halifax est le trafic de drogues. On a doublé l'escouade spéciale pour combattre ce trafic dans les dernières années. Le besoin de drogues a donné lieu à d'autres crimes tels que le vol par effraction, le vol à l'étalage et des hold-ups. Le chef de police, Vice MacDonald, est fier des programmes préventifs tels que *Neighbourhood Watch*, *Merchant Alert* et *Women Alone* qui sont aussi en vigueur. Le chef MacDonald critique le système de justice actuel qui semble accorder plus de droits aux criminels qu'à leurs victimes.

MONTREAL

Le sous-chef de la police CUM (Communauté urbaine de Montréal), Pierre Cyr, accepte que certains quartiers à Montréal sont plus dangereux maintenant à cause du trafic de drogues et des gangs de jeunes. Il conseille à tout habitant d'une grande ville de faire plus attention et d'éviter de se promener seul la nuit dans des parcs ou dans des rues désertes. La police est fière de la baisse de 44 % de crimes dans le métro, ainsi que de son programme de visibilité dans deux quartiers difficiles - les policiers patrouillent, parlent beaucoup aux habitants, effacent des graffiti - arrêtent des trafiquants, tout cela a aidé les habitants à se sentir plus en sécurité chez eux.

TORONTO

est devenu centre de crimes organisés sur le plan mondial. Des trafiquants de drogues contrôlent quelques voisinages; des groupes de jeunes en contrôlent d'autres. Mais le taux de meurtres reste en dessous de la moyenne nationale (2 meurtres sur 100 000 personnes) - en effet, on risque plus d'être tué à Vancouver, Edmonton, Montréal, Saint John ou Victoria. À cause de coupures budgétaires, on a déjà réduit le nombre de policiers, et on risque une réduction supplémentaire de 400 policiers. Le chef de police, Bill McConmack, s'inquiète beaucoup. «Il faut mon personnel tout entier pour s'occuper de la sécurité de Toronto.»

WINNIPEG

Le nombre de vols de voitures augmente; beaucoup de jeunes se font membres d'un gang; deux bandes de motards hors-la-loi sont en guerre continue. À Winnipeg (ainsi qu'à Toronto et Ottawa), on a établi une unité policière contre la propagande haineuse. Cette unité enquête sur des crimes motivés par des préjugés concernant la race, la croyance, la couleur ou la préférence sexuelle des victimes. Le chef de police, Dale Henry, croit que les habitants de Winnipeg continuent à vivre en sécurité, malgré l'impression créée par les médias, mais il dit aussi que le plus grand problème est le crime juvénile. «Je crois qu'il faut examiner tout le système.»

FICHE 4 : GRILLE D'INFORMATION

VILLES	CRIMES SÉRIEUX	MESURES PRÉVENTIVES EN VIGUEUR	AUTRES SOLUTIONS PROPOSÉES
Vancouver	? invasion de maisons ? fusillades en passant ? piraterie routière ? jeunes armés ? extorsion	? policiers portent vestes pare-balles ? escouade spéciale contre les gangs	? collaboration entre police, communauté et gouvernement
Winnipeg	? ? ?	? ?	? ?
Toronto	? ? ?	? ?	? ?
Montréal	? ?	? ?	? ?
Halifax	? ? ? ?	? ? ? ?	? ?

Activité de groupe : Crime et prévention : Quoi faire ?³

J'ai parlé français	J'ai contribué au succès du groupe
J'ai aidé le groupe à se concentrer sur la tâche	J'ai coopéré avec tous les autres membres du groupe

Mon total : _____ points

³Source : Donna M. Cashman, ministère de l'Éducation.

FICHE 6 : AUTO-ÉVALUATION : MON TRAVAIL EN GROUPE

Activité de groupe : Crime et prévention : Quoi faire ?

J'ai pris de la responsabilité pour le travail du groupe	?	?	?
	beaucoup	un peu	pas du tout
J'ai contribué au succès du groupe	?	?	?
	beaucoup	un peu	pas du tout
J'ai coopéré avec tous les autres membres du groupe	?	?	?
	beaucoup	un peu	pas du tout
J'ai aidé le groupe à se concentrer sur la tâche	?	?	?
	beaucoup	un peu	pas du tout
J'ai parlé français	?	?	?
	beaucoup	un peu	pas du tout

Commentaires : _____

À améliorer : _____

Signature : _____ Date : _____



A. Réal Duquette fait ses études de troisième cycle en criminologie à l'Université d'Ottawa. Il s'intéresse aux opinions du public concernant l'augmentation du nombre de crimes violents au Canada. Comme projet de recherches, il a interviewé des passants dans les rues de plusieurs villes canadiennes, mais de retour à Ottawa, on a volé ses bagages. Il lui reste seulement les cassettes des interviews dans son bagage à main !

À vous de l'aider à organiser ses recherches !

Décidez de quelle ville chaque personne parle en basant votre décision sur ce que la personne dit et sur ce que vous savez maintenant des crimes dans ces villes.

INTERVIEW	VANCOUVER	CALGARY	WINNIPEG	TORONTO	MONTRÉAL	FRÉDÉRICTON	HALIFAX
#1							
#2							
#3							
#4							
#5							

B. Auto-évaluation

1. Quand le prof annonce que nous allons écouter une conversation sur cassette, ma première réaction est :
 - a) ____ Ah non ! Ils vont parler trop vite et je ne vais rien comprendre !
 - b) ____ Peut-être que je vais comprendre quelques mots mais pas assez pour compléter la tâche que le prof me demande de faire.
 - c) ____ Je ne vais pas comprendre tous les mots mais probablement que je comprendrai l'idée générale de la conversation.
 - d) ____ Je vais apprendre des stratégies pour m'aider à décoder la conversation.
 - e) ____ Pas de problème ! J'aime ça !

2. Qu'est-ce que je peux faire pour m'aider ?

Décide ce qui est vrai et ce qui est faux.

S.O.S.	VRAI	FAUX
1. Si j'ai une idée du contexte de la conversation à l'avance, je pourrai anticiper toutes sortes de choses logiques.		
2. Si je me concentre sur les parties difficiles, je comprendrai plus.		
3. Si je ne comprends pas tous les détails, je ne comprendrai pas l'essentiel de la conversation.		
4. Si l'on me donne une intention spécifique pour écouter une conversation, ça m'aidera à chercher certaines informations nécessaires.		
5. Si j'accepte que l'activité n'est pas un test pour prouver que je suis stupide, mais une chance de développer mes habiletés, je ferai beaucoup plus de progrès.		
6. Si je décide de me concentrer sur les mots que je trouve incompréhensibles, l'activité sera un succès !		

FICHE 9 : ES-TU EN SÉCURITÉ À L'ÉCOLE ?

- A. Chaque incident mentionné dans ce sondage affecte en quelque sorte notre sécurité personnelle physique ou émotionnelle.

C'est une activité anonyme. Tu ne vas pas partager tes réponses avec les autres élèves, mais nous allons discuter de la sécurité de l'école en général après.

Réponds oui ou non si tu as eu les expériences suivantes :

À cette école...	OUI	NON
1. un(e) professeur(e) m'a frappé(e).		
2. un(e) autre élève m'a attaqué(e).		
3. on a essayé de me vendre des drogues.		
4. on m'a insulté(e) à cause de ma race, ma religion ou mon apparence.		
5. j'ai été poussé(e) ou intimidé(e) par un groupe d'élèves.		
6. mon casier a été cambriolé.		
7. on m'a volé des affaires.		
8. je connais un(e) élève qui porte un couteau, un revolver ou une autre arme à l'école.		
9. j'ai vu de la propagande haineuse.		
10. j'ai peur de certain(e)s élèves.		
11. je suis nerveux(nerneuse) quand je suis seul(e) dans certains endroits à l'école.		
12. j'ai été harcelé(e) physiquement ou verbalement par une fille ou plusieurs filles.		
13. j'ai été harcelé(e) physiquement ou verbalement par un garçon ou plusieurs garçons.		
TOTAL DES RÉPONSES AFFIRMATIVES :		

B. Selon tes expériences personnelles dans cette école, où places-tu l'école sur une échelle de sécurité, si 1 signifie un endroit où les élèves et les profs sont en toute sécurité et 10 signifie un endroit extrêmement dangereux ?

1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5 --- 6 --- 7 --- 8 --- 9 --- 10

Je place l'école à _____ parce que _____

C. Mon partenaire a placé l'école à _____ parce que _____

Travaillez en groupes de quatre maintenant!

Arrivez à un consensus !

D. À la récréation ou à midi, les endroits où nous nous sentons le plus en sécurité sont : _____

parce que _____

Les endroits à éviter sont : _____

parce que _____

FICHE 10 : C'EST MON DROIT : VRAI OU FAUX ?

- A. Lisez la liste de droits suivants et cochez (%) à gauche si vous pensez qu'ils sont protégés selon la Charte canadienne ; cochez à droite si vous pensez qu'ils sont de faux droits.

VRAI	Au Canada, chacun a le droit de.....	FAUX
	1. communiquer en anglais ou en français pour recevoir des services fédéraux.	
	2. fumer de la marijuana à l'intérieur de sa propre maison.	
	3. communiquer en anglais ou en français pour recevoir des services du gouvernement provincial.	
	4. exprimer sa pensée, son opinion.	
	5. aller en prison.	
	6. entrer au pays et en sortir.	
	7. voler.	
	8. voter.	
	9. refuser d'aller à l'école.	
	10. être protégé contre toute discrimination.	
	11. faire respecter sa liberté et sa sécurité.	
	12. éviter de payer des taxes.	
	13. se promener nu(e) dans la rue.	
	14. étudier dans sa langue maternelle si on est francophone ou anglophone.	
	15. s'adresser à un tribunal pour obtenir une compensation.	

- B. D'autres libertés fondamentales qui sont protégées selon la Charte sont :

La Charte garantit ces droits fondamentaux et ces libertés fondamentales.

A. Droit à l'égalité

La loi s'applique également à tous, et tous ont droit à la même protection et au même bénéfice de la loi, indépendamment de toute discrimination, notamment des discriminations fondées sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'âge et les déficiences mentales ou physiques.

B. Libertés fondamentales

Chacun a droit à :

- 1) la liberté de conscience et de religion.
- 2) la liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression.
- 3) la liberté de réunion pacifique.
- 4) la liberté d'association.

C. Droits démocratiques

- 5) Tout citoyen canadien a le droit de vote.

D. Droits relatifs à la sécurité

Chacun a droit à :

- 6) la vie, la liberté et la sécurité de sa personne.
- 7) la protection contre les saisies abusives ou la détention arbitraire.

E. Droits linguistiques

- 8) Chacun a le droit de communiquer et d'avoir des services dans les deux langues officielles auprès des institutions fédérales.
- 9) Les citoyens canadiens dont la première langue est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province où ils résident ont le droit d'y faire instruire leurs enfants dans cette langue.

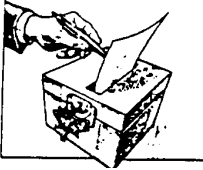
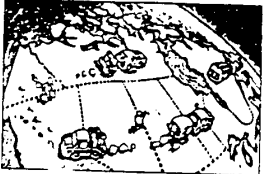




F. Droits en cas de détention

On a le droit :

- 10) d'être vite informé des raisons de sa détention.
- 11) d'avoir l'assistance d'un avocat.
- 12) d'être présumé innocent tant qu'on n'est pas déclaré coupable.
- 13) de bénéficier d'un procès avec jury.
- 14) à la protection contre tous traitements cruels.

FICHE 12 : IMAGINEZ NOS DROITS !

En regardant la Charte canadienne des droits et libertés, écris le droit que symbolise chaque image.

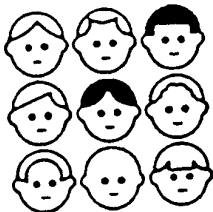
L'IMAGE	SYMBOLISE
1. 	le droit de _____
2. 	le droit de _____
3. 	Chacun a droit à _____
4. 	Chacun a droit à _____
5. 	Chacun a droit à _____
6. 	Chacun a droit à _____

7.



Chacun a droit à _____

8.



Chacun a droit à _____

9.



Chacun a le droit de _____

10.



Chacun a le droit de _____

FICHE 13 : PAS JUSTE, MAIS POURQUOI ?



Un groupe d'avocats canadiens discutent de la Constitution et se demandent si dans certains cas des droits ont été violés.

Écoutez leurs commentaires et décidez quels droits ont été peut-être violés dans chaque cas.

			COCHE DEUX ABUS			
Droits violés :	#1 %	#2 %	#3 (% %)	#4 %	#5 %	#6 %
La liberté de conscience et de religion						
La liberté d'expression						
Le droit de vote						
La protection contre les arrestations abusives						
La liberté de communiquer dans les deux langues officielles du Canada						
Le droit d'être présumé(e) innocent(e)						
Le droit à l'assistance d'un avocat						
La liberté de se déplacer dans tout le pays						
Le droit à l'égalité						
Le droit à un procès avec jury						

FICHE 14 : LE CRIME JUVÉNILE RAPPORTÉ DANS LES MÉDIAS

A. Selon ton (ta) partenaire et toi, quels sont les trois crimes le plus souvent commis par les jeunes ? Cochez vos choix dans la colonne A.

	A	B
NOS OPINIONS :	CRIMES LE PLUS SOUVENT COMMIS	CRIMES LES PLUS SOUVENT RAPPORTÉS DANS LE JOURNAL
1. Les agressions sexuelles		
2. L'achat d'alcool		
3. La vente ou l'achat de drogues		
4. La propagande raciste		
5. Les agressions		
6. Le vol en général		
7. Le vol par effraction		
8. Le vol à l'étalage		
9. Le vol en bandes		
10. Le vandalisme		
11. La prostitution		
12. Le meurtre		
13. Les tentatives de meurtre		
14. _____		
15. _____		

B. D'après toi, quels sont les trois crimes les plus souvent commis par les jeunes dans cette école ?

C. Lisez les manchettes de journal à la page suivante et indiquez dans la colonne B (*page précédente*) chaque fois qu'une manchette parle d'un crime sur la liste (voir la **fiche 15 : Les manchettes du journal**, Cahier d'activités).

D. Comparez les listes A et B (*page précédente*).

Avez-vous identifié les mêmes crimes que les médias ?

OUI _____ NON _____

Pourquoi, à votre avis ? _____

E. 1. Que pensez-vous de l'image des jeunes projetée par les médias ?

2. Qu'est-ce qu'il faut faire pour projeter une image exacte et équilibrée des jeunes d'aujourd'hui ?

A.	<p style="text-align: center;">LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 19 FÉVRIER 1994</p> <hr/> <p style="text-align: center;">Opération anti-drogue dans une polyvalente de Sorel</p>					
B.	<p>Jeune de 12 ans accusé d'agression sexuelle</p> <hr/> <p><small>Presse Canadienne CHICOUTIMI</small></p>	C.	D.	<p>Un adolescent accusé de meurtre saura la semaine prochaine s'il peut être libéré</p>	<p>Deux mineurs et un adulte accusés d'effraction</p>	
E.	<p>Arrestation de quatre jeunes soupçonnés d'avoir tiré des coups de feu</p> <hr/> <p><small>Presse Canadienne OTTAWA</small></p>		F.	<p>ACCUSÉE DE TRAFIC DE COCAÏNE À 11 ANS</p>		
		G.	H.	<p>Incendie à l'école Mill Cove</p>		<p>16 jeunes vendeurs de drogue devront subir leur procès</p>
I.	<p>12 jeunes crient des slogans nazis lors d'une projection de <i>La liste de Schindler</i></p>		J.	<p>Bombe dans un casier d'école : deux blessés</p>		
K.	<hr/> <p style="text-align: center;">LA PRESSE, MONTRÉAL, JEUDI 3 MARS 1994</p> <p style="text-align: center;">L'adolescent accusé d'avoir tué ses parents et son frère sera jugé par un tribunal pour adultes</p>					

Les élèves veulent un durcissement des lois¹

Par **KEVIN O'CONNOR**
et **BONNY BRADEN**
du **Leader-Post**

Le grand nombre de vols de voitures et d'autres délits commis à Regina a convaincu un groupe d'élèves de l'école secondaire Miller qu'il était nécessaire de durcir la Loi sur les jeunes contrevenants.

Les jeunes contrevenants vont devoir payer les conséquences de leurs actes? affirme David Nameth, élève de 12e année qui fait partie du Groupe consultatif sur les jeunes contrevenants (YOAG).

Les condamnations sont aujourd'hui beaucoup trop indulgentes, et équivalent à peu de choses près à une tape sur les doigts.?

David Nameth ajoute que le groupe s'est constitué il y a plusieurs mois en partie pour réagir contre la

multiplication des vols de voitures qui empoisonnent la ville.

Nous voulons tout bonnement faire meilleure impression sur la collectivité et détruire le stéréotype selon lequel tous les adolescents sont une menace pour la société?ajoute-t-il.

Le groupe compte parmi ses membres Davina Exner, élève de 12e année et soeur de Darrelle, la jeune fille de 14 ans sauvagement assassinée au mois d'octobre.

Davina Exner prétend que son désir d'appartenir au YOAG est mû par les mêmes motifs que les autres membres.

Nous cherchons à rétablir notre réputation de jeunes? affirme-t-elle.

Nous voulons qu'un plus grand nombre de jeunes agissent de manière responsable.?

Mercredi, les membres du YOAG ont fait circuler une pétition pour inciter le gouvernement fédéral à apporter une série de modifications à la loi, notamment à abaisser l'âge auquel les contrevenants sont traités comme des jeunes.

Alors que la loi s'applique aujourd'hui aux moins de 18 ans, les membres du YOAG estiment que quiconque a plus de 16 ans doit être traité comme un adulte.

Le YOAG veut également que la peine maximum pour meurtre soit portée à 15 ans, contre 10 ans actuellement.

Environ 200 élèves de Miller ont signé la pétition dans les 20 premières minutes de sa mise en circulation.

Les entrevues menées auprès des élèves incitent à croire que les crimes commis par les jeunes à Regina commencent à susciter une vague d'impatience.

Les jeunes s'en sortent trop facilement, c'est absolument ridicule, affirme Sheldon Gray, élève de 11e année. Nous voulons prouver aux adultes que nous avons fermement l'intention de réagir à cet état de chose.?

Nous sommes l'objet d'un véritable mythe, déclare Lindsay Williamson, membre du YOAG. Dès qu'ils aperçoivent un groupe d'adolescents au coin d'une rue, les gens ont peur - et qui peut le leur reprocher? On a l'impression que seuls les jeunes délinquants retiennent l'attention des journalistes, mais nous ne sommes pas tous comme eux?



Lindsay Williamson (à gauche) et David Nameth

D'autres pétitions circulent dans les écoles secondaires de toute la ville, ainsi qu'à Saskatoon, Moose Jaw et dans d'autres localités.

Le groupe espère se rendre à Ottawa au printemps pour remettre sa pétition au ministre de la Justice, M. Allan Rock.

Ottawa songe à apporter des changements à la LJC. Un comité parlementaire est en train de formuler des recommandations qui seront présentées à M. Allan Rock à la fin de l'année.

Les députés conservateurs et libéraux ont signé la pétition des élèves, mais les députés NPD se sont abstenus.

Le chef conservateur, M. Bill Boyd, a mis le premier ministre Roy Romanow au défi de signer la pétition en Chambre. Romanow a rétorqué que «oui peut-être? il la signerait, mais il tient à l'analyser d'abord.

Ce n'est pas un problème qui concerne le gouvernement provincial, a déclaré M. Romanow. Ce n'est pas nous qui avons rédigé et adopté la Loi sur les jeunes contrevenants. Ce problème doit être soumis directement au ministre de la Justice du Canada.

Je ne comprends vraiment pas où veut en venir le premier ministre. Il sait exactement ce que demandent ces élèves. Je crois qu'il est impossible de faire erreur là-dessus.

Je essaie tout bonnement de masquer le problème en se dérobant à ses responsabilités.

Bien sûr, la loi est de compétence fédérale, et personne n'osera le nier. Mais ce qu'il faut savoir ici, c'est que les élèves demandent l'appui de M. Romanow et de son gouvernement. Je pense que le gouvernement Romanow se doit de les appuyer dans leur démarche.?

Les Conservateurs ont entendu parler de la pétition des élèves et ont demandé leur autorisation de soulever le problème à l'Assemblée législative, a poursuivi M. Boyd.

Le critique libéral en matière de justice, M. Jack Hillson, estime que les élèves ont raison de demander que les jeunes contrevenants fassent du travail d'intérêt général s'ils n'ont pas l'argent voulu pour payer des dommages-intérêts.

Il arrive parfois qu'un jeune contrevenant n'ait pas le moindre argent.

Le fait d'abolir l'anonymat des jeunes contrevenants récidivistes est une autre bonne idée, selon M. Hillson.

Je suis heureux qu'ils n'aient pas demandé à ce que nous publiions le nom de tous les jeunes contrevenants, mais seulement celui de certains récidivistes? ce qui me semble parfaitement justifié, a ajouté M. Hillson.

Il est d'avis que la proposition des élèves est mûrement réfléchie et qu'elle ne témoigne pas d'une façon simpliste d'aborder un problème complexe.

M. Hillson s'occupait d'aide juridique avant d'être élu député provincial au mois de novembre.

¹ Cette citation avait été incorrectement attribuée à M. Boyd dans l'article du *Leader-Post* du 20 mars 1998, et rectifiée dans un numéro subséquent.

FICHE 17 : LES JEUNES PARLENT

A. Regardez l'article Les élèves veulent un durcissement des lois?

1. D'après les manchettes et la photo, quel est le sens de l'article ?

2. Quelle est la définition des termes suivants :

i) une pétition _____

ii) les jeunes contrevenants _____

iii) un stéréotype _____

B. Lisez l'article généralement pour trouver de l'information spécifique. Vous n'avez pas besoin de comprendre chaque mot.

1. Quelle est la Loi sur les jeunes contrevenants maintenant ?

2. Comment le Groupe consultatif pour les jeunes contrevenants veut-il changer la loi ?

3. Pourquoi les élèves veulent-ils des lois plus sévères ?

C. Lisez l'article précisément et répondez aux questions suivantes.

1. Quel est le problème ?

2. Où est le problème ?

3. Qu'est-ce que les élèves suggèrent ?

4. Où a-t-on fait circuler les pétitions ?

5. De quel mythe les jeunes font-ils l'objet ?

6. Les élèves veulent-ils aller au printemps et pourquoi ?

7. Êtes-vous d'accord avec les élèves ? Pourquoi ou pourquoi pas ?
(C'est peut-être un bon sujet pour votre journal personnel.)

FICHE 18 : BINGO-VOL

A. Circulez dans la classe pour recueillir les signatures de personnes qui ont été victimes de vol à l'école.

N'oubliez pas ! Ce sont des expériences passées, alors... pose tes questions au passé composé.

Demandez aux victimes de vol de mettre leur signature dans la case appropriée.

Est-ce qu'on a volé ta calculatrice ? Valeur : _____ \$	Est-ce qu'on t'a pris de l'argent ? Montant : _____ \$	As-tu perdu un baladeur ? Valeur : _____ \$
Est-ce qu'on a pris des livres dans ton casier ? Valeur : _____ \$	As-tu perdu des souliers ou des bottes ? Valeur : _____ \$	Est-ce qu'on a volé ta veste de cuir ou une autre veste ? Valeur : _____ \$
As-tu perdu une bague ou une chaîne ? Valeur : _____ \$	Est-ce qu'on a volé ton déjeuner ? Valeur : _____ \$	Est-ce qu'on a pris d'autres effets ? Quoi ? _____ Valeur : _____ \$

VALEUR TOTALE : _____ \$



B. Bilan des vols.

Écouter les expériences de six élèves, victimes de vol, dans leur école. Remplir la grille suivante.

Est-ce qu'on a volé ta calculette ? Valeur : _____ \$	Est-ce qu'on t'a pris de l'argent ? Montant : _____ \$	As-tu perdu un baladeur ? Valeur : _____ \$
Est-ce qu'on a pris des livres dans ton casier ? Valeur : _____ \$	As-tu perdu des souliers ou des bottes ? Valeur : _____ \$	Est-ce qu'on a volé ta veste de cuir ou une autre veste ? Valeur : _____ \$
As-tu perdu une bague ou une chaîne ? Valeur : _____ \$	Est-ce qu'on a volé ton déjeuner ? Valeur : _____ \$	Est-ce qu'on a pris d'autres effets ? Quoi ? _____ Valeur : _____ \$

C. Calculons la valeur de tous les effets volés des membres de cette classe !

<u>EFFETS VOLÉS</u>	<u>VALEUR</u>
1. On a volé _____ calculettes :	_____ \$
2. On a volé _____ vestes :	_____ \$
3. On a pris ce montant d'argent :	_____ \$
4. On a pris _____ livres :	_____ \$
5. On a perdu _____ baladeurs :	_____ \$
6. On a perdu _____ paires de bottes :	_____ \$
7. D'autres effets qu'on a pris :	
_____	_____ \$
_____	_____ \$
_____	_____ \$
VALEUR TOTALE :	_____ \$

FICHE 19 : LE BILAN DU VANDALISME DANS LES ÉCOLES - VERSION 2

- A. Quels sont les objets les plus fréquents du vandalisme dans notre école ?
Travaillez avec un partenaire pour ajouter d'autres objets à la liste si nécessaire.
- B. Décrivez ce que les vandales ont fait dans chaque cas.
[NOTE : Ils ont fait ces choses dans le passé.]
- C. Écoutez le rapport des réparations faites dans toutes les écoles de la commission scolaire du comté de White City l'année dernière. Notez dans la colonne C le prix qu'on a dû payer pour chaque réparation.

A		B	C
OBJETS DU VANDALISME	%	QU'EST-CE QUE LES VANDALES ONT FAIT SPÉCIFIQUEMENT	COÛT DE LA RÉPARATION DANS LE CONSEIL SCOLAIRE D'HALIFAX-CO.-BEDFORD
<i>Ex. : les fenêtres</i>	%	<i>Ils ont brisé des fenêtres</i>	_____ \$
<i>Ex. : l'escalier</i>			
les murs			_____ \$
les meubles dans les salles de classe			_____ \$
les avertisseurs d'incendie			_____ \$
les fontaines			_____ \$
			_____ \$
			_____ \$
			_____ \$
			_____ \$
		LE COÛT TOTAL POUR RÉPARER LE VANDALISME	_____ \$

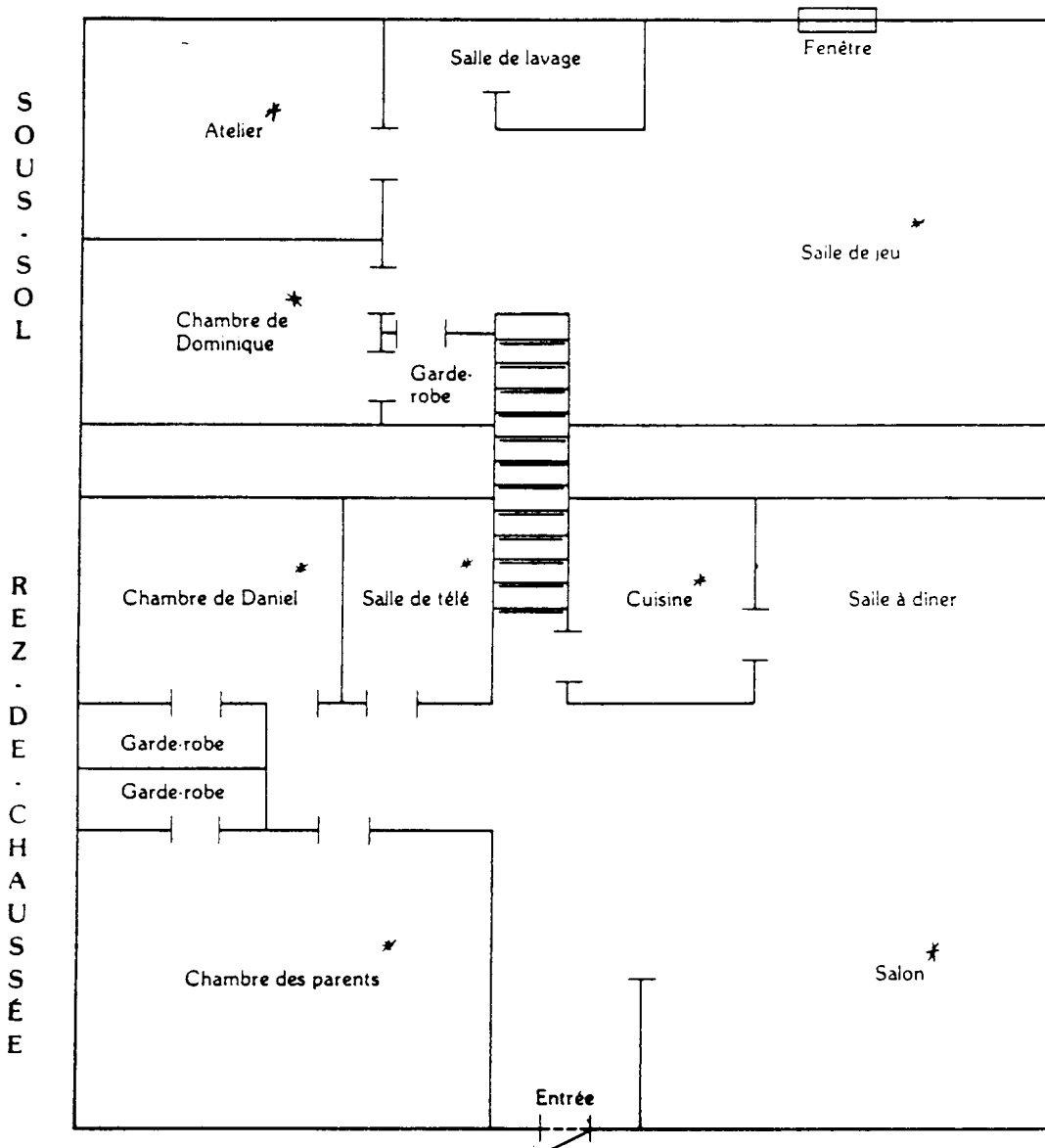
FICHE 20 : LE VOL PAR EFFRACTION

Voici le plan de la maison⁴ de M. et Mme Laforest et leurs deux enfants, Dominique et Daniel. La famille est revenue d'une fin de semaine de congé à Toronto pour trouver une mauvaise surprise : la maison a été cambriolée pendant son absence.

- A. Regardez bien ce plan. On va écouter une conversation entre la famille et une policière qui doit noter des détails du vol.

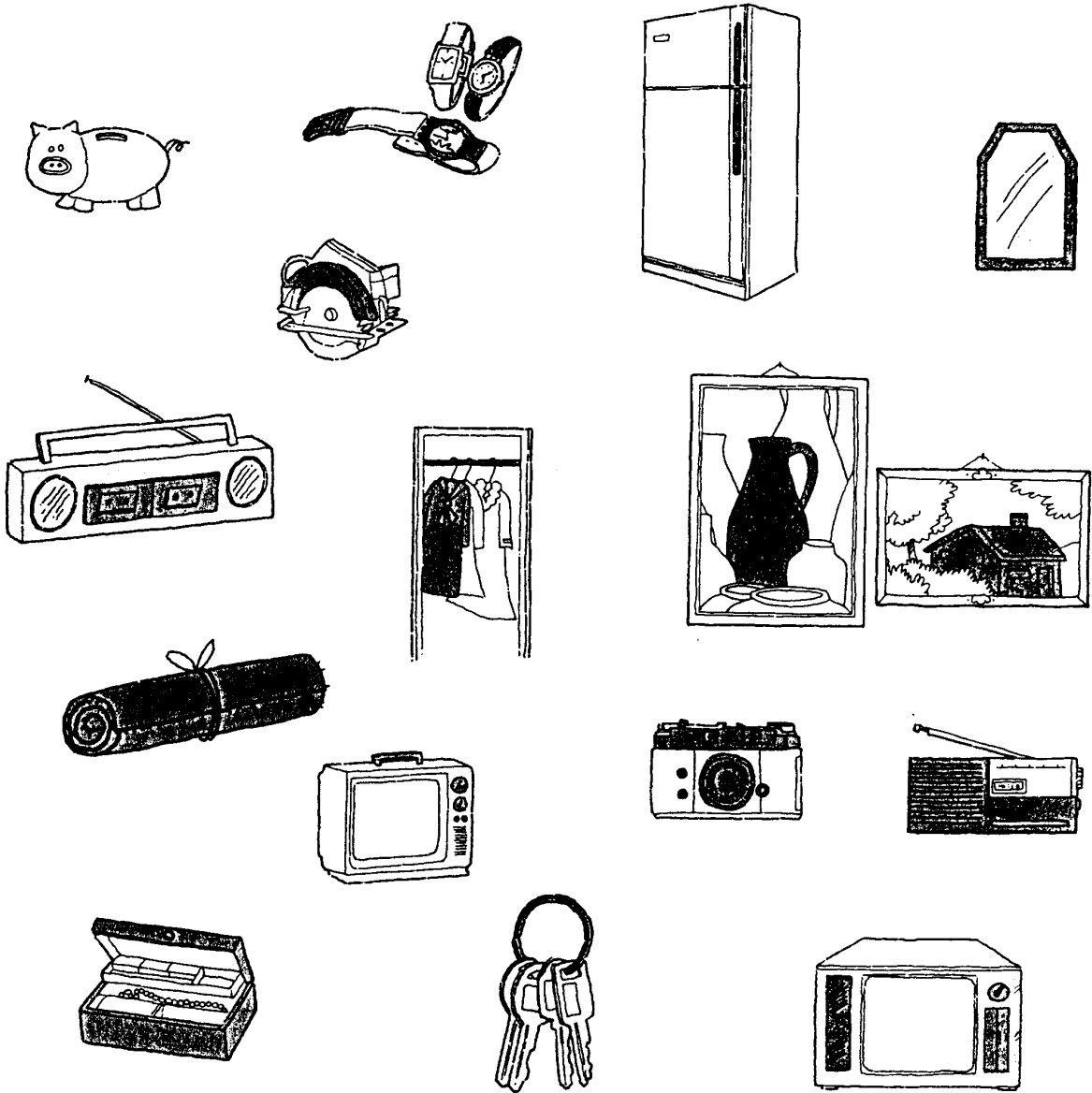


Écoutez la conversation la première fois seulement pour tracer sur le plan le passage des voleurs.



⁴Adapté de *Communication Plus* 3, p. 8-10. Centre éducatif et culturel.

B. Regardez les objets suivants. Vous allez écouter la conversation une deuxième fois. Faites un **X** sur les objets qui ont été volés.



- C. Vous allez écouter la conversation une troisième fois pour décider si les phrases suivantes sont **VRAIES** ou **FAUSSES** ou si les informations ne sont pas mentionnées.

	VRAI	FAUX	ON NE DIT PAS
1. Les voleurs sont entrés par la porte en avant.	_____	_____	_____
2. Ils ont volé des articles dans l'atelier.	_____	_____	_____
3. Ils ont volé de l'argent.	_____	_____	_____
4. Ils ont bu du café dans la cuisine.	_____	_____	_____
5. Ils ont fini leur cambriolage dans la cuisine.	_____	_____	_____
6. Ils ont pris beaucoup de vêtements dans les garde-robes.	_____	_____	_____
7. Ils ont écrit des graffiti aux murs.	_____	_____	_____
8. Ils ont renversé des meubles dans la chambre des parents.	_____	_____	_____
9. Ils ont brisé des tableaux.	_____	_____	_____
10. M. et Mme Laforest ont perdu très peu d'objets de valeur.	_____	_____	_____

-
- D. La policière a pris tous les détails du vol et a préparé la déposition que M. Laforest va signer. Elle la lui donne pour qu'il vérifie l'exactitude des détails avant de la signer. Il trouve bien des erreurs !

À vous aussi de corriger sa déposition ! Biffez les parties qui sont totalement fausses et corrigez ce qui est possible.

Déposition préparée par : Agent #59023 - Doucette, P.
Incident : #785 - Cambriolage / domicile
Date : 04/05/94

Nous étions partis vendredi soir pour passer une fin de semaine à Toronto. Avant de partir, ma femme a vérifié que toutes les portes étaient fermées à clef et que le système d'alarme était en marche.

Pendant notre absence, des voleurs ont cambriolé la maison. Ils sont entrés par la porte en avant en plein sous le nez de nos voisins. L'alarme a sonné mais les voisins n'ont pas fait attention. Les voleurs ont commencé dans la salle de jeu où ils ont pris notre lecteur de disques compacts. Puis, ils ont pris une pause-café devant la télé. Ensuite, ils ont pris des sacs en plastique dans l'atelier pour tenir les objets volés. Ils ont mis la chambre de ma fille, Dominique, sens dessus dessous et ils ont volé ses Doc Martens et d'autres vêtements.

Puis ils sont montés au rez-de-chaussée. Rendus à la cuisine, ils ont mangé du gâteau dans le frigo. Ils n'ont rien touché dans la salle-à-manger, mais ils ont enlevé une radio-cassette dans la salle de télé. Mon fils n'a pas eu de problème dans sa chambre sauf qu'ils ont fouillé dans ses garde-robes.

Il y a eu beaucoup de dommages dans notre chambre. Les voleurs ont dormi dans notre lit; ils ont pris tous les bijoux de ma femme et ma belle-mère ; j'ai perdu une montre et mon briquet.

Nous avons trouvé des morceaux de verre brisé dans le hall alors, on sait qu'ils sont ressortis par la porte avant.

Albert Laforest

FICHE 21 : NOTRE ALIBI

LA SITUATION : Un vol important a été commis hier soir à l'école entre 20 h et minuit. On est à la recherche de deux suspects qui ont volé deux magnétoscopes, des balances au labo de chimie, trois ordinateurs 386 au labo d'informatique et des cannettes de coca dans le frigo de la cafétéria.

LE PROBLÈME : Vous êtes tous suspects ! Pour prouver votre innocence, vous devez avoir un alibi solide !

LA SOLUTION : Avec un autre suspect de la classe, élaborer ensemble votre alibi. La police va vous interroger individuellement, alors soyez bien préparés à répondre à toutes sortes de questions sur la soirée que vous avez passée ensemble.

*[Exemple : Où est-ce que vous avez pris rendez-vous ?
Quel numéro d'autobus avez-vous pris pour aller de ___ à ___ ?]*

LA PRÉPARATION : Vous avez 15 minutes pour perfectionner votre alibi !

Utilisez le plan à la page suivante pour détailler vos mouvements, mais n'oubliez pas, les policiers (vos camarades de classe) ne sont pas stupides ! Ils doutent de chaque petit détail.

NOTRE ALIBI

HEURE	ACTIVITÉ	DÉTAILS
8 h - 9 h		
9 h - 10 h		
10 h - 11 h		
11 h - 12 h		

SUSPECTS : _____, _____

HEURE	ACTIVITÉ	CONTRADICTIONS
8 h - 9 h		
9 h - 10 h		
10 h - 11 h		
11 h - 12 h		

HEURE	ACTIVITÉ	DÉTAILS
8 h - 9 h		
9 h - 10 h		
10 h - 11 h		
11 h - 12 h		

FICHE 22 : FORMULAIRE DE POLICE RELATIF AUX JEUNES CONTREVENANTS

	Royal Canadian Mounted Police	Gendarmerie royale du Canada	DÉCLARATION (JEUNES CONTREVENANTS)
Déclaration de: _____			Date de naissance: _____
Adresse: _____		N° de tél.: _____	
Date: _____	Heure: _____	Lieu: _____	
Je, _____ mène une enquête sur l'affaire suivante: _____			
À la suite de cette ? enquête ? mise en détention ? arrestation vous êtes accusé(e) ou vous pourriez être accusé(e) de l'infraction ou des infractions suivantes: _____			
<u>DROIT DE FAIRE APPEL À UN AVOCAT</u>			
Avant que vous ne disiez quoi que ce soit, il est de mon devoir de vous informer que vous avez le droit d'avoir recours sans délais à l'assistance d'un avocat.			
Avez-vous compris? _____			
Vous avez le droit à des conseils juridiques sans frais et sans délai d'un avocat du service de l'aide juridique, les services d'un tel avocat étant disponibles 24 heures sur 24, ou vous pouvez faire appel à l'avocat de votre choix. Vous avez le droit de parler à l'avocat en privé.			
Si plus tard vous êtes accusé d'une infraction, vous pouvez à ce moment-là faire une demande d'aide juridique en vous adressant à l'avocat de service de cet organisme ou encore en communiquant directement avec le bureau régional de l'aide juridique.			
Si vous désirez parler à un avocat dès maintenant, je vous donnerai une liste des avocats d'ici et d'ailleurs à qui vous pouvez téléphoner sans frais pour obtenir gratuitement des conseils juridiques.			
Avez-vous compris? _____			
Que voulez-vous faire de votre droit de consulter un avocat? _____			
<u>DROIT DE CONSULTER D'AUTRES PERSONNES</u>			
En plus d'avoir le droit de consulter un avocat, vous avez aussi le droit de consulter votre père ou votre mère. Si votre père ou votre mère sont absents, vous avez le droit de consulter un parent adulte. Lorsque ni votre père, ni votre mère, ni un parent adulte ne sont disponibles, vous avez alors le droit de consulter n'importe quel adulte de votre choix.			
Avez-vous compris? _____			
Vous avez le droit de faire votre déclaration en présence de la personne que vous désirez consulter.			
Avez-vous compris? _____			
Voulez-vous vous prévaloir de votre droit de consulter votre père ou votre mère, un parent adulte ou un autre adulte? _____ _____			
<u>MISE EN GARDE</u>			
Vous n'êtes pas obligé(e) de dire ou d'écrire quoi que ce soit. Vous n'avez rien à espérer d'aucune promesse de faveur et rien à craindre d'aucune menace, que vous disiez quelque chose ou non, mais tout ce que vous direz peut servir de preuve.			
Avez-vous compris? _____ (Signature) _____			

AVIS DE RENVOI AU TRIBUNAL POUR ADULTES

Dans le cas où l'adolescent a plus de quatorze (14) ans et est ou peut

être accusé d'avoir commis un acte criminel autre que celui visé à l'article 553 du Code criminel)

Si vous êtes accusé(e) d'avoir commis un acte criminel par le tribunal pour adolescents, il est possible qu'une demande soit présentée pour le renvoi de votre cause devant le tribunal pour adultes.

Si votre cause est renvoyée au tribunal pour adultes, vous êtes passible des mêmes peines que celles prévues pour un adulte reconnu coupable de la même infraction.

Le renvoi au tribunal pour adultes peut entraîner l'emprisonnement à vie pour certaines infractions graves.

Avez-vous compris? _____

(Dans le cas où l'adolescent a 16 ou 17 ans et qu'il est ou peut être accusé de meurtre au premier ou au deuxième degré, de tentative de meurtre, d'homicide involontaire coupable, d'agression sexuelle grave ou de vols de fait graves.)

Si vous êtes accusé(e) de meurtre au premier ou au deuxième degré, de tentative de meurtre, d'homicide involontaire coupable, d'agression sexuelle grave ou de vols de fait graves, votre cause sera renvoyée devant le tribunal pour adultes à moins que vous ou votre avocat ne puissiez convaincre la cour que votre cause devrait demeurer devant le tribunal pour adolescents.

Si votre cause est renvoyée au tribunal pour adultes, vous êtes passible des mêmes peines que celles prévues pour un adulte reconnu coupable de la même infraction.

Le renvoi au tribunal pour adultes peut entraîner l'emprisonnement à vie si vous êtes accusé(e) de meurtre au premier ou au deuxième degré, d'homicide involontaire coupable ou d'agression sexuelle grave.

Avez-vous compris? _____

RENONCIATION

Je comprends que je ne suis pas obligé de faire de déclaration et que toute déclaration que je ferai pourra être utilisée comme preuve dans les poursuites intentées contre moi.

Je comprends que j'ai le droit de consulter un avocat et de faire ma déclaration en sa présence.

Je comprends qu'en plus d'avoir le droit de consulter un avocat, je peux consulter mon père ou ma mère, un parent adulte ou tout autre adulte.

Je comprends que, si je consulte mon père ou ma mère, un parent adulte ou toute autre personne adulte, j'ai le droit de faire ma déclaration en présence de cette personne.

Ces droits m'ont été expliqués et l'occasion m'a été offerte de consulter les personnes mentionnées ci-dessus. J'ai choisi de renoncer à mon droit de consulter l'une des personnes susmentionnées et à mon droit de faire ma déclaration en présence d'une de ces personnes.

(Témoin) _____ (Signature) _____

(Dans le cas où l'adolescent a plus de quatorze (14) ans et est accusé d'avoir commis un acte criminel autre que celui visé à l'article 553 du Code criminel.)

Je comprends que si je suis accusé(e), il est possible qu'une demande soit présentée pour le renvoi de la cause devant le tribunal pour adultes, et que, le cas échéant, je serais passible de la même sentence à laquelle serait condamné un adulte pour la même infraction.

Ces conséquences m'ont été expliquées et je choisis de renoncer à mon droit de consulter un avocat.

(Témoin) _____ (Signature) _____

La déclaration que je, _____ fais de mon propre gré, est la suivante:



DÉCLARATION

Déclaration de: _____ Date de naissance: _____

Adresse: _____

No. de tél.: _____ Date: _____ Heure: _____

Endroit: _____

Je, _____, mène une enquête sur l'affaire suivante:

Vous êtes accusé(e) ou pourriez être accusé(e) de l'infraction ou des infractions suivantes:

DROIT DE FAIRE APPEL À UN AVOCAT

Avant que vous ne disiez quoi que ce soit, il est de mon devoir de vous informer que vous avez le droit d'avoir recours sans délai à l'assistance d'un avocat.

Avez-vous compris? _____

Vous avez droit à des conseils juridiques sans frais et sans délai d'un avocat de service de l'aide juridique, les services d'un tel avocat étant disponibles 24 heures sur 24, ou vous pouvez faire appel à l'avocat de votre choix. Vous avez le droit de parler à l'avocat en privé.

Si plus tard vous êtes accusé d'une infraction, vous pouvez à ce moment-là faire une demande d'aide juridique en vous adressant à l'avocat de service de cet organisme ou encore en communiquant directement avec le bureau régional de l'aide juridique.

Si vous désirez parler à un avocat dès maintenant, je vous donnerai une liste des avocats d'ici et d'ailleurs à qui vous pouvez téléphoner sans frais pour obtenir gratuitement des conseils juridiques.

Avez-vous compris? _____

Que voulez-vous faire de votre droit de consulter un avocat? _____

MISE EN GARDE

Vous n'êtes pas obligé(e) de dire quoi que ce soit. Vous n'avez rien à espérer d'aucune promesse de faveur et rien à craindre d'aucune menace, que vous disiez quelque chose ou non, mais tout ce que vous direz peut servir de preuve.

Avez-vous compris? _____ (Signature) _____

Ceci est la déclaration que je, _____ fais de mon plein gré est la suivante:

FICHE 23 : UN BON TÉMOIN

Répondez aux questions suivantes :

A. 1. Qu'est-ce qu'un témoin ?

2. i) Avez-vous jamais été témoin d'un accident, d'un vol, d'un acte de discrimination ou de vandalisme ? _____ oui _____ non

ii) Expliquez ce qui s'est passé.

3. Partagez votre expérience avec votre partenaire.

4. Décrivez l'incident vécu par votre partenaire.

B. Quelles sont les caractéristiques d'un bon) témoin ?

On doit: être précis.

On doit: _____

On doit: _____

On doit: _____

LE PASSÉ COMPOSÉ

Le passé composé s'utilise pour décrire un fait ou un événement qui s'est produit à un moment précis dans le passé ou qui a duré une période précise, mais qui n'est pas répété.

*Hier, la police a arrêté le coupable à la gare.
Le suspect a habité pendant trois mois dans l'appartement.*

FORMATION

sujet + auxiliaire avoir ou être au présent de l'indicatif + participe passé

Modèles pour les verbes réguliers qui se conjuguent avec avoir?

PARLER	FINIR	RÉPONDRE
j'ai tu as il/elle/on a parlé nous avons vous avez ils/elles ont	j'ai tu as il/elle/on a fini nous avons vous avez ils/elles ont	j'ai tu as il/elle/on a répondu nous avons vous avez ils/elles ont

Les verbes qui sont conjugués avec être sont : aller, arriver, descendre, entrer (rentrer), monter, mourir, naître, partir, rester, retourner, sortir, tomber, venir (revenir, devenir).

Un modèle pour ces verbes :

ARRIVER	
je suis arrivé/e tu es arrivé/e il/on est arrivé elle est arrivée	nous sommes arrivés / arrivées vous êtes arrivé/arrivée/arrivés/arrivées ils sont arrivés elles sont arrivées

L'IMPARFAIT

L'imparfait sert à :

- décrire un lieu, une personne, un état ou des circonstances qui font partie d'un fait passé.

*Elle avait peur pendant le vol.
Il pleuvait cette journée-là.*

- décrire un fait qui a duré un certain temps dans le passé ou un fait qui s'est répété souvent (un fait habituel).

Les policiers conduisaient une auto blanche et noire.

- décrire un fait qui est en cours dans le passé quand un autre a lieu.

Nous dormions quand le voleur est entré dans notre maison.

FORMATION

Pour tous les verbes (sauf être), l'imparfait se forme en prenant la première personne du pluriel du présent de l'indicatif. Laissez tomber le *ons* et ajoutez les terminaisons de l'imparfait.

porter

je porterais
tu porterais
il / elle porterait
nous porterions
vous porteriez
ils / elles porteraient

Exception :

être

j'étais
tu étais
il / elle était
nous étions
vous étiez
ils/elles étaient

LE PLUS-QUE-PARFAIT

Le plus-que-parfait s'utilise pour décrire un fait passé qui en précédait un autre.

Le 23 avril dernier, quand je suis arrivé chez moi, j'ai constaté qu'on avait cambriolé ma maison.

C'est évident que le suspect avait obtenu de faux papiers d'identité avant d'essayer de sortir du pays.

FORMATION

sujet + auxiliaire avoir ou être à l'imparfait + participe passé

Modèles pour les verbes réguliers qui se conjuguent avec avoir?

REGARDER	PUNIR	RÉPONDRE
j'avais tu avais il/elle/on avait regardé nous avions vous aviez ils/elles avaient	j'avais tu avais il/elle/on avait puni nous avions vous aviez ils/elles avaient	j'avais tu avais il/elle/on avait répondu nous avions vous aviez ils/elles avaient

Les verbes qui sont conjugués avec être sont : aller, arriver, descendre, entrer (rentrer), monter, mourir, naître, partir, rester, retourner, sortir, tomber, venir (revenir, devenir).

Un modèle pour ces verbes :

PARTIR
j'étais parti(e) tu étais parti(e) il/on était parti elle était partie nous étions partis/parties vous étiez parti/partie/partis/parties ils étaient partis elles étaient parties

- A. Vous arrivez chez vous et votre appartement a été cambriolé pendant votre absence. Complétez les phrases **au plus-que-parfait**.

Quand nous sommes arrivés, l'appartement était un vrai désastre. On _____ (casser) la fenêtre de la porte d'entrée pour pénétrer dans l'appartement. Les vandales _____ (vider) les tiroirs et les armoires de chaque pièce et en _____ (disperser) le contenu sur le plancher. En dépit de l'étendue des dommages, on n'_____ (voler) qu'un montant minime d'argent, ainsi que quelques colliers et quelques bagues. On _____ (laisser) les objets de grande valeur, comme des peintures de Lawren Harris et d'Emily Carr.

- B. Vous racontez cette anecdote de votre amie Jennifer au professeur. Utilisez le **passé**. Attention au temps des verbes - imparfait, passé composé, ou plus-que-parfait.

I. Mon amie Jennifer _____ (avoir) un accident d'automobile vendredi passé. On l'_____ (emmener) tout de suite à l'hôpital parce qu'elle _____ (avoir) la jambe cassée. On _____ (dire) qu'elle _____ (conduire) à plus de 100 km à l'heure quand elle _____ (essayer) de dépasser une motocyclette. Elle ne _____ (voir) pas la voiture qui _____ (s'approcher). Elle _____ (freiner) mais elle _____ (rouler) trop vite pour éviter la collision. C'_____ (être) la troisième fois qu'elle _____ (avoir) un tel accident.

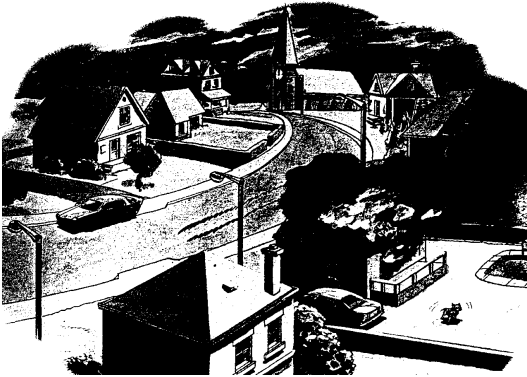
- II. Tu racontes l'histoire de ta voisine, Mme Beauprés.

On _____ (savoir) que Mme Beauprés _____ (être) riche et qu'elle _____ (garder) beaucoup d'argent dans sa maison. Un soir deux voleurs _____ (forcer) la porte des Beauprés. Ils _____ (étudier) le plan de la maison et ils _____

(savoir) exactement ce qu'ils _____ (vouloir)
faire. Après quinze minutes, ils _____
(partir) avec l'argent dans une voiture louée. Le lendemain, ils
_____ (jouer) aux cartes dans un motel quand trois
agents de police _____ (entrer) et _____
(arrêter) le duo stupéfait. C'est impossible ! Incroyable ! Le crime
_____ (être) parfait... presque. Malheureusement pour eux,
un des voleurs _____ (laisser) son portefeuille avec son
permis de conduire dans la voiture.

FICHE 26 : LES TÉMOIGNAGES

1



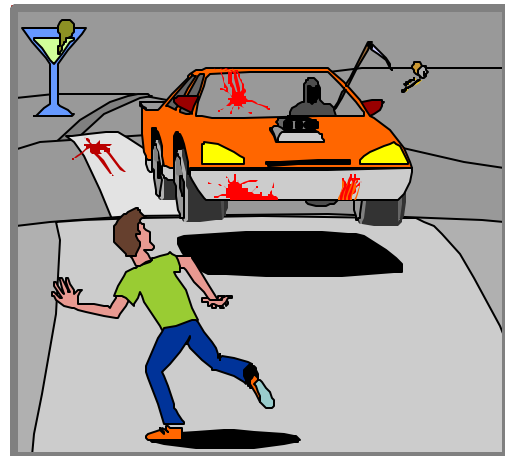
2



3



4



Choisissez le numéro 2, 3 ou 4, la scène d'un crime. Imaginez que vous avez été appelé(e) à témoigner devant le tribunal et que l'avocat(e) de la défense ou de la Couronne vous interroge. Présentez au moins **cinq** détails précis.

FICHE 27 : QU'EN PENSEZ-VOUS ?

A. Établir l'ordre de gravité des actions suivantes :

MOI		LE GROUPE	JUSTIFICATION/RAISONS
_____	Prendre des otages.	_____	_____
_____	Dévaliser une banque.	_____	_____
_____	Lire les lettres de quelqu'un d'autre.	_____	_____
_____	Violer quelqu'un.	_____	_____
_____	Faire exploser une bombe atomique sur une île habitée.	_____	_____
_____	Voler des cassettes dans un magasin.	_____	_____
_____	Manquer à une promesse.	_____	_____
_____	Frapper quelqu'un en plein visage.	_____	_____
_____	Polluer l'environnement.	_____	_____
_____	Tricher à un examen.	_____	_____
_____	Ne pas dire à un(e) partenaire sexuel(le) qu'on a le sida.	_____	_____
_____	Maltraiter des enfants.	_____	_____

B. En groupes de trois personnes :

Comparez vos décisions. Arrivez à un consensus dans le groupe et notez à droite l'ordre que vous établissez ensemble.

C. Notez l'action la plus grave, l'action la moins grave et l'action au milieu de votre échelle de gravité, puis proposez une punition juste pour chacune.

D'après nous, l'action la plus grave est _____.

Une punition juste pour cette action est _____

parce que _____

L'action la moins grave est _____.

La punition juste que nous proposons est _____

parce que _____

L'action au milieu de l'échelle est _____.

La punition que nous proposons est _____

parce que _____

Quelles décisions le tribunal pour adolescents peut-il rendre ?

Les sentences rendues par le tribunal pour adolescents s'appellent des décisions et elles ont toujours une durée déterminée. Le grand choix de décisions qui s'offre au tribunal permet au(à la) juge de prendre en considération la situation particulière et les besoins de l'adolescent(e), les droits et les besoins des victimes du crime, ainsi que le besoin de protéger la société.

Le(la) juge peut rendre les décisions suivantes :

- ? accorder une libération inconditionnelle ;
- ? imposer une amende d'au plus 1 000 \$;
- ? ordonner le versement d'un montant à la victime, pour la perte ou l'endommagement de biens, pour un manque à gagner ou pour des dommages spéciaux relatifs à des lésions corporelles subies par elle.
- ? ordonner un dédommagement en nature ou par des services personnels à la victime ;
- ? imposer une ordonnance de service communautaire en vertu de laquelle le(la) jeune effectuerait un certain volume de travail ;
- ? ordonner la détention de l'adolescent(e) dans un hôpital ou un autre endroit en mesure de le(la) traiter dans le cas où le rapport médical ou psychologique recommande que l'adolescent(e) suive un traitement, ou qu'une ordonnance l'impose, pourvu que ses parents, l'établissement et lui(elle)-même, y consentent ;
- ? imposer une période de probation d'au plus deux ans ;
- ? ordonner un placement sous garde continue ou discontinuée pour une durée déterminée. Selon la Loi sur les jeunes contrevenants, le recours au placement sous garde devrait être très rare, parce qu'il constitue une restriction grave de la liberté de l'adolescent(e). Dans la plupart des cas, le placement sous garde ne pourra avoir une durée supérieure à deux ans. Cependant, cette période pourra aller jusqu'à trois, si l'adolescent(e) a commis une infraction pour laquelle un(e) adulte serait passible d'une peine d'emprisonnement à vie ou si la peine imposée fait suite à deux ou plusieurs infractions ;
- ? imposer des conditions additionnelles qui, selon le(la) juge, sont dans le meilleur intérêt de la société ou de l'adolescent(e), comme la confiscation de biens détenus illégalement ou l'interdiction de posséder une arme à feu ;
- ? rendre toute forme combinée de ces décisions, pourvu que la durée ne dépasse pas deux ans s'il s'agit d'une seule infraction (ou trois pour les infractions plus graves) ou trois ans s'ils s'agit d'au moins deux infractions.

L'adolescent(e) ne peut être soumis(e) à une peine plus rigoureuse que la peine maximale dont est passible un(e) adulte qui a commis la même infraction.

Nota : Lorsqu'il s'agit du tribunal pour adolescents, on emploie le terme « décision » au lieu de « sentence », ce dernier étant réservé aux tribunaux pour adultes.

A. Testez vos connaissances de la Loi sur les jeunes contrevenants.

Cochez (%) à gauche les décisions que vous pensez possibles dans le cas d'un(e) jeune contrevenant(e).

Décision officielle

- a) _____ Le nom et l'âge du(de la) contrevenant(e) seront publiés.
- b) _____ Le(la) juge lui dira de retourner chez lui(elle) sans punition.
- c) _____ Il(elle) devra payer une somme d'argent aux policiers qui l'ont arrêté(e).
- d) _____ Il(elle) devra aider les personnes dans la communauté.
- e) _____ Le juge recommandera un séjour dans un hôpital.
- f) _____ On enfermera le(la) jeune dans une institution spéciale.
- g) _____ Il(elle) recevra deux ou trois décisions en même temps.
- h) _____ Il(elle) sera mis en probation.
- i) _____ Le(la) juge l'expulsera de l'école.
- j) _____ Le(la) jeune payera de l'argent au tribunal.
- k) _____ Il(elle) devra laisser chez lui(elle) toute arme à feu quand il(elle) sort de la maison.
- l) _____ Il(elle) devra payer de l'argent à la victime.
- m) _____ Il(elle) sera obligé(e) de rendre des services ou des récompenses à la victime.
- n) _____ Il(elle) pourra aller en prison pour 3-5 ans.
- o) _____ Il(elle) n'aura pas le droit de manquer des classes.

B. Travaillez avec un(e) partenaire.

Lisez les informations publiées par le ministère de la Justice Canada concernant les décisions possibles.

Le langage est très formel parce que c'est un document officiel mais vous êtes capables de le décoder. Courage !

- Essayez de trouver les décisions officielles qui correspondent aux décisions que vous avez cochées.
- Soulignez dans le document les mots qui vous aident.
- Notez le numéro de la décision officielle dans la case appropriée à droite de votre liste.

FICHE 30 : JEUNE OU ADULTE ?

A. L'article à la page suivante traite d'un cas exceptionnel où un(e) jeune contrevenant(e), qui n'a pas encore 18 ans, est renvoyé(e) au tribunal pour adultes.

Travaillez en groupes de deux pour trouver :

1. Le crime commis :

2. L'âge du(de la) jeune responsable au moment de son acte criminel : _____

3. Les raisons présentées par le(la) juge pour renvoyer le(la) jeune au tribunal pour adultes :

B. Trouvez dans l'article des exemples de :

MOTS FAMILIERS			MOTS APPARENTÉS	
1. <i>le(la) juge</i>	-	<u>juger</u>	Ex. : <u>accusé</u>	<u>accused</u>
2. l'âge	-	_____	_____	_____
3. normal	-	_____	_____	_____
4. jeune	-	_____	_____	_____
5. emprisonner	-	_____	_____	_____
6. la liberté	-	_____	_____	_____
7. grave	-	_____	_____	_____
8. un cas	-	_____	_____	_____
9. traiter	-	_____	_____	_____
10. coupable	-	_____	_____	_____

L'adolescent accusé d'avoir tué ses parents et son frère sera jugé par un tribunal pour adultes

YVES BOIVERT

? La Cour d'appel confirme que l'adolescent de Longueuil accusé d'avoir tué ses parents et son grand frère, le 9 mai 1992, devra être jugé par le tribunal pour adultes.

C'est la première fois au Québec qu'un adolescent aussi jeune est envoyé devant le tribunal pour adultes. L'adolescent, maintenant âgé de 16 ans, avait 14 ans et quatre mois au moment du drame. Il est accusé d'avoir tué de sang-froid, avec le fusil de chasse d'un voisin, son frère de 17 ans, son père de 49 ans et sa mère de 42 ans.

Normalement, en vertu de la Loi sur les jeunes contrevenants, un jeune âgé de 14 à 17 ans doit être jugé par un juge seul de la chambre de la jeunesse. Dans le cas d'un meurtre prémédité, la peine maximale est de trois ans de détention, suivis de deux ans de liberté sous condition.

Mais la loi prévoit que, dans les cas les plus graves, il peut être ordonné qu'un jeune soit référé au tribunal pour adultes, pour subir un procès devant jury en Cour supérieure.

Dans le cas, la peine imposée au jeune sera celle d'un adulte : l'emprisonnement à perpétuité, mais avec une possibilité de libération conditionnelle après seulement cinq ans (au lieu de 25 ans pour les adultes).

Parmi les éléments dont doit tenir compte le juge de la chambre de la jeunesse pour décider s'il y a lieu d'envoyer l'adolescent chez les adultes, on note la gravité du crime reproché, l'âge de l'accusé, son casier judiciaire, les traitements disponibles, etc.

Danger pour la société

Le juge Crête en était venu à la conclusion que, si le jeune accusé ne reçoit pas les traitements adéquats, il présente, sans aucun doute, un danger réel pour la société? Sans présumer de sa culpabilité, le juge a noté que les meurtres semblaient avoir été commis de sang-froid, de façon préméditée ; l'adolescent ne manifeste, en outre, aucun remords, ni pas le sentiment d'avoir posé un acte répréhensible, mais tout simplement d'avoir réglé un problème qui l'embêtait?

Le juge Crête concluait que le renvoi aux adultes était nécessaire pour que l'accusé soit traité convenablement. En effet, les psychiatres qui l'ont évalué ont décelé de graves troubles de la personnalité chez lui. Les experts estiment qu'il a besoin d'un traitement d'au moins cinq ans. Or, dans l'état actuel de la loi, un traitement aussi long serait impossible à la suite d'une condamnation chez les mineurs.

FICHE 32 : À VOUS DE JUGER !

Travailler en groupes de trois personnes.
Vous êtes tous juges au tribunal pour adolescents.

Les articles de *La Presse* aux pages suivantes traitent de crimes commis par des jeunes.

On vous a assigné un de ces cas. Chaque accusé est coupable.
Identifiez le crime commis et justifiez une décision à l'égard du(de la)(des) jeune(s)
contrevenant(e)(s) en question.

S.O.S. Pour résoudre un problème...

1. Identifiez les faits.
2. Identifiez toutes les solutions possibles.
3. Dressez une liste des avantages et des désavantages de chaque solution.
4. Choisissez la meilleure solution.

TRIBUNAL POUR ADOLESCENTS

CAS JUDICIAIRE N° _____

Les honorables juges : _____

Crime commis : _____

Notre décision : _____

Nos raisons : _____

Signé le _____, 199____, dans la ville de _____ dans le
comté _____

CAS #1 (jeudi 3 mars 1994)

Bon voleur, piètre chauffeur

Presse canadienne

SAINT ALPHONSE-DE-GRANDBY

? Le tout a commencé vers 14h45 hier, sur une rue paisible à Saint-Alphonse. Simon Gaudreau s'apprête à aller travailler, sa camionnette stationnée dans l'entrée de sa maison.

Sous les yeux du couple Gaudreau, un jeune voleur ouvre la porte de la camionnette, la fait démarrer et s'enfuit en direction de la route 139.

Simon Gaudreau appelle aussitôt les policiers et saute dans un deuxième véhicule, un pick-up noir. Il repère le jeune voleur sur la route 139, accélère et le poursuit.

Le jeune, sans doute peu familier avec sa nouvelle voiture, dérape, quitte la route et effectue quelques tonneaux avant de s'immobiliser sur le flanc gauche.

Quand il sort du tas de ferraille, miraculeusement indemne, le voleur est attendu par Simon Gaudreau, qui l'a surveillé en attendant l'arrivée des policiers.

CAS #2 (jeudi 31 mars 1994)

Arrestation de quatre jeunes soupçonnés d'avoir tiré des coups de feu

Presse canadienne

OTTAWA

? Les policiers d'Ottawa ont arrêté hier trois adolescents en rapport avec une série de fusillades qui a entraîné la mort d'un ressortissant britannique de 27 ans, dimanche soir.

Des individus circulant à bord d'un véhicule volé ont tiré des coups de feu au hasard dans les rues d'Ottawa.

C'est au cours de la quatrième fusillade qu'un passant a été mortellement atteint par un projectile.

La victime, Nicholas Battersby, était arrivé au Canada seulement depuis novembre dernier.

Titulaire d'un doctorat en génie électronique, il était à l'emploi de la compagnie Northern Telecom.

La police d'Ottawa a annoncé en conférence de presse qu'elle avait procédé à l'arrestation des suspects ainsi qu'à celle d'un quatrième individu, hier midi, peu de temps après qu'ils se soient aventurés à l'extérieur d'un édifice à appartements de la rue King Edward qui faisaient l'objet d'une surveillance.

Au moment de leur arrestation, les quatre individus âgés de moins de 18 ans se trouvaient à bord d'une camionnette

CAS #3 (jeudi 28 mars 1994)

BANDES RIVALES

? Trois jeunes de race noire ont reçu des décharges de plomb samedi soir au cours d'un affrontement entre bandes rivales oeuvrant à Montréal-Nord. L'altercation, entre une quinzaine de jeunes, s'est déroulée près du 12325 de la rue Matte. Les blessés ont pu s'enfuir dans les rues avoisinantes. Les policiers du poste 45 ont procédé à l'arrestation de trois suspects, dont deux d'âge mineur. L'enquêteur Laurier Perron s'occupe du dossier.

CAS #4 (mercredi 6 avril 1994)

12 jeunes crient des slogans nazis lors d'une projection de *La liste de Schindler*

Agence France-Presse

STRALSUND, Allemagne

■ Le parquet de Stralsund (ex-RDA) a ouvert une information judiciaire contre douze jeunes gens qui avaient crié des slogans nazis lors d'une projection de *La liste de Schindler* racontant l'histoire d'un Allemand ayant sauvé des juifs de l'extermination, a-t-on indiqué mardi de source judiciaire.

Les jeunes gens, probablement en état d'ébriété selon le parquet, ont crié *Sieg Heil*?? interjection utilisée à l'époque nazie? et applaudi aux scènes d'extermination des juifs lors de la projection, dimanche, du film de Steven Spielberg dans un cinéma de Stralsund.

Le propriétaire du cinéma a appelé la police, mais la projection n'a pas été interrompue.

Début mars, une salle de cinéma de Karlsruhe (ouest de l'Allemagne) où était projeté le film avait dû être évacuée à la suite d'une alerte à la bombe.

Le film de Spielberg relate l'histoire d'Oscar Schindler, un industriel allemand qui a sauvé près d'un millier de juifs de l'Holocauste. Le film a provoqué une vive émotion en Allemagne et a rencontré un très grand succès populaire.

CAS #5 (dimanche 27 février 1994)

Jeune de 12 ans accusé d'agression sexuelle

Presse canadienne

CHICOUTIMI

■ Un garçon de 12 ans, accusé d'agression sexuelle armée sur une jeune fille de 17 ans, a été remis en liberté hier par le juge Bernard Gagnon, de la cour du Québec, chambre de la jeunesse.

Les grands-parents de l'enfant ont assuré au juge qu'ils seraient en mesure d'aider la mère à garder le contrôle sur l'accusé s'il était remis en liberté.

Ce dernier a donc pu retourner chez sa mère, qui habite l'appartement voisin du lieu où l'agression aurait eu lieu.

Compte tenu de cette situation, le procureur de la Couronne, Me Denis Vaillancourt, a demandé au juge d'inclure, dans les conditions de remise en liberté, un engagement pour que l'accusé ne puisse mettre les pieds sur le terrain en question.

L'avocat de l'accusé, Me Tourangeau, a fait valoir que le juge n'avait d'autre choix que de remettre en liberté l'accusé en attendant son procès. Dans l'esprit de la Loi sur les jeunes contrevenants, a indiqué le législateur a pour objectif de retourner le jeune en milieu familial.

C'est la première fois que les procureurs de la Couronne portaient des accusations aussi graves contre un jeune de cet âge.

CAS #6 (samedi 19 février 1994)

16 jeunes vendeurs de drogue devront subir leur procès

GEORGES LAMON

■ Seize élèves d'une polyvalente de Sorel, expulsés pour trafic de stupéfiants et arrêtés par la police relativement à ce trafic, devront revenir devant la cour, le 13 avril, pour leur procès. Dans trois des 16 cas, le procès a été assigné.

Hier, les 16 élèves de la polyvalente Fernand-Lefebvre ont comparu devant le juge Claude Crête, de la Chambre de la jeunesse au palais de justice de Sorel, pour y être accusés formellement de double trafic de stupéfiants.

Les accusations portées sont sérieuses étant donné qu'elles impliquent une récidive.

En attendant, les contrevenants, âgés de 15 à 18 ans et issus en majorité de familles éclatées, ont été soumis à certaines conditions en attendant leur procès, dont celles de respecter un couvre-feu et de ne pas s'approcher à moins de 1 000 pieds de l'école.

CAS #7 (mercredi 30 mars 1994)

Bombe dans un casier d'école deux blessés

ÉRIC TROTTIER

■ Il y a une douzaine d'années, les chicanes d'ados se réglaient à coups de poings. Dorénavant, c'est à coups de bombe.

Deux adolescents du collège du Sacré-Coeur à Rosemère ont été blessés hier matin par un engin explosif posé dans un casier.

Un élève de 17 ans, qui étudie en cinquième secondaire, venait à peine d'ouvrir sa casse, peu après 8h, lorsque la petite bombe de fabrication artisanale lui a explosé au visage. Il a subi des brûlures mineures aux mains, aux bras et aux épaules.

L'autre élève n'était pas visé par l'attentat, mais il se trouvait à proximité. Aspergé par la poudre provenant de la bombe, il a également subi quelques blessures légères.

Aucun d'eux n'a été hospitalisé.

Après avoir interrogé les deux blessés et plusieurs autres élèves de l'institution privée, la police de Rosemère est rapidement parvenue à mettre la main au collet de deux suspects de 16 et 17 ans. Le premier, de Lorraine, étudie également au collège du Sacré-Coeur. Le second, de Laval, fréquente une autre institution scolaire.

CAS #8 (lundi 28 mars 1994)

ACCUSÉE DE TRAFIC DE COCAÏNE À 11 ANS

■ Une fillette de 11 ans a été inculpée de trafic de cocaïne dans son collège de Wood Dale, en banlieue de Chicago (Illinois), et devrait être déférée devant un juge pour enfant le mois prochain, a-t-on appris samedi de source judiciaire. Six autres collégiens sont soupçonnés d'avoir participé à ce trafic. Le procureur a annoncé que les sept jeunes avaient été exclus de l'établissement scolaire pour des périodes de durée variable. Selon la police, la fillette a été surprise mardi dernier, en possession d'une petite quantité de cocaïne qu'elle a affirmé avoir découverte dans la cour du collège.

Auto-évaluation	+	Évaluation des pairs
------------------------	----------	-----------------------------

Classe : _____

Date : _____

Activité / tâche : À nous de juger

Barème :	5 excellent
	4 très bien
	3 bien
	2 faible
	1 insuffisant

Mon rôle spécifique

Ma contribution		La contribution des autres membres de mon groupe		
Mon nom : _____		_____	_____	
J'ai offert mes idées.	5 4 3 2 1	5 4 3 2 1	5 4 3 2 1	5 4 3 2 1
J'ai aidé le groupe à se concentrer sur la tâche demandée.	5 4 3 2 1	5 4 3 2 1	5 4 3 2 1	5 4 3 2 1
J'ai bien coopéré avec les autres.	5 4 3 2 1	5 4 3 2 1	5 4 3 2 1	5 4 3 2 1
J'ai organisé mon travail pour finir à temps.	5 4 3 2 1	5 4 3 2 1	5 4 3 2 1	5 4 3 2 1
J'ai persisté à parler français.	5 4 3 2 1	5 4 3 2 1	5 4 3 2 1	5 4 3 2 1
J'ai fourni mon meilleur effort.	5 4 3 2 1	5 4 3 2 1	5 4 3 2 1	5 4 3 2 1
TOTAL	/30	/30	/30	

Adapté de *Passages 3*, Addison-Wesley Ltée.

FICHE 34 : UN JEU DE CONSÉQUENCES

Travaillez en groupes de trois pour trouver les conséquences futures de certains crimes.

Prenez chacun un numéro 1, 2 ou 3. Vous êtes chacun responsable d'une fiche différente, soit Fiche 1, Fiche 2 ou Fiche 3.

Personne dans le groupe n'a le texte complet, alors il faut combiner toutes vos informations pour pouvoir terminer l'activité.

Procédure :

Le membre n° 1 a une liste de 10 crimes hypothétiques qu'il lira un à la fois.

Les membres n° 2 et 3 devront regarder leurs deux listes différentes de conséquences pour trouver la seule conséquence logique du crime décrit par le membre n° 1.

Une fois trouvée la conséquence logique, son numéro sera noté.

FICHE 1

1. Si un(e) jeune contrevenant(e) brise continuellement des fenêtres (#_____).
2. Si un(e) jeune contrevenant(e) vend des drogues (#_____).
3. Si un(e) jeune vole une voiture (#_____).
4. Si un(e) jeune écrit continuellement des graffiti aux murs (#_____).
5. Si un(e) jeune cause des disputes dans une arcade (#_____).
6. Si un(e) jeune tire des coups de feu dans une dispute à l'école (#_____).
7. Si un(e) jeune fait un hold-up armé à une station-service (#_____).
8. Si un(e) jeune vend des radio-cassettes à l'école (#_____).
9. Si un(e) jeune cambriole des casiers à l'école (#_____).
10. Si un(e) jeune vole à l'étalage chez *Sam the Record Man* (#_____).

FICHE 2

- 2a ...le magasin fera appeler la police.
- 2b ...il(elle) sera obligé(e) de les repeindre.
- 2c ...il(elle) devra toutes les réparer.
- 2d ...il(elle) sera expulsé(e).
- 2e ...la police cherchera d'autres objets volés à sa maison.

FICHE 3

- 3a ...il(elle) n'aura plus le droit d'y jouer.
- 3b ...il(elle) sera placé(e) sous garde à Waterville.
- 3c ...il(elle) devra rendre des services communautaires dans un centre de désintoxication.
- 3d ...les autres élèves lui donneront une bonne leçon quand ils sauront son identité.
- 3e ...il(elle) perdra son permis de conduire pour 5 ans.

Le conditionnel passé sert à suggérer une alternative à une action passée.

On donne ainsi sa réaction ou son opinion au sujet de cette action.

Si j'avais été à sa place, j'aurais eu peur.

Au lieu d'apporter de l'argent, elle aurait dû emporter des chèques de voyages.

FORMATION

sujet + auxiliaire *avoir* ou *être* au conditionnel + participe passé

AVEC *AVOIR* ?

j'aurais

tu aurais

il/elle/on aurait... rêvé / choisi / répondu

nous aurions

vous auriez

ils/elles auraient

Les verbes qui sont conjugués avec *être* sont : aller, arriver, descendre, entrer (rentrer), monter, mourir, naître, partir, rester, retourner, sortir, tomber, venir (revenir, devenir)

AVEC *ÊTRE* ?

je serais sorti(e)

tu serais sorti(e)

il/elle/on serait sorti(e)

nous serions sortis/sorties

vous seriez sorti/sortie/sortis/sorties

ils/elles seraient sortis/sorties

FICHE 36 : LES CONSÉQUENCES

Faites des prédictions des conséquences au conditionnel passé de certaines actions au passé.

ACTIONS AU PASSÉ	CONSÉQUENCES
1. Si je n'avais pas vu le voleur hier soir...	<i>la police _____ un problème.</i> <i>(avoir)</i>
2. Si les empreintes avaient été laissées...	<i>Monsieur Lesage _____ le meurtrier. Sûr !</i> <i>(trouver)</i>
3. Si une bande m'avait attaqué au centre d'achats...	<i>je _____ mon argent, sans doute.</i> <i>(perdre)</i>
4. Si l'élève avait caché les drogues dans son casier...	<i>il _____ peur.</i> <i>(avoir)</i>
5. Si Lucien était allé chez lui...	<i>il _____ l'accident.</i> <i>(ne pas voir)</i>
6. Si j'avais gardé un revolver dans ma maison sans autorisation...	<i>je _____ en subir les conséquences.</i> <i>(devoir)</i>
7. Si le policier n'avait pas arrêté madame Brisson...	<i>elle _____ à la ville tout de suite.</i> <i>(aller)</i>
8. Si les suspects avaient obtenu de faux papiers...	<i>ils _____ du pays il y a 3 semaines.</i> <i>(partir)</i>

ON NE VEUT PAS QUE LES SITUATIONS SUIVANTES SE RÉPÈTENT DANS NOTRE MILIEU !

Trouvez de bons moyens pour prévenir une répétition des cinq problèmes.

PROBLÈME NO. 1 : Un élève qui est assez petit est tyrannisé dans la cafétéria chaque jour par un groupe de grands niais.

PROBLÈME NO. 2 : Il y a eu une série de cambriolages des casiers des élèves.

PROBLÈME NO. 3 : Des graffiti nazis paraissent aux murs des toilettes, dans les corridors et sur les casiers.

PROBLÈME NO. 4 : L'abribus devant l'école a été si souvent mutilé que la municipalité refuse de le faire réparer. Les élèves doivent attendre l'autobus sous la pluie, sous la neige.

PROBLÈME NO. 5 : Deux bandes rivales ont causé des bagarres dans le parking de l'école les soirs des danses. On risque de perdre le droit à avoir des danses.

Étudiez chaque moyen de prévention proposé pour voir si on peut le mettre en pratique :

	Problème 1		Problème 2		Problème 3		Problème 4		Problème 5	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Si l'on adopte ce moyen de prévention, on aura besoin :										
? d'argent										
? de travail bénévole										
? de la permission de l'administration										
? de l'aide des professeurs										
? de l'appui des autres élèves de l'école										
? de faire de la publicité										
? _____										
? _____										

Les meilleures possibilités de prévention :

PROBLÈME 1 :

PROBLÈME 2 :

PROBLÈME 3 :

PROBLÈME 4 :

PROBLÈME 5 :

FICHE 38 : OPRAH !

Travaillez en groupes de quatre.

A. Les problèmes des jeunes inquiètent Oprah Winfrey et elle en parlera dans sa prochaine émission sur la prévention du crime juvénile. Vous êtes invités à participer en jouant un des rôles suivants :

1. Jean ou Jeanne, 14 ans.
Jeune délinquant(e).
Arrêté(e) à l'arcade à cause d'une dispute.
Mono-parent permissif; le(la) laisse fumer de la marijuana, etc.

2. Michel ou Michelle Lemieux, 38 ans.
Travailleur ou travailleuse social(e).
Aime son travail mais trop de clients.
Sa femme ou son mari vient de le(la) quitter.

ou

Denis ou Denise Leduc, 47 ans.
Directeur ou Directrice de l'école Junior High où Jean ou Jeanne a causé pas mal de problèmes.

3. Monsieur ou Madame Parent, père ou mère de Jean ou Jeanne.
Ne peut pas contrôler son fils ou sa fille.
Mono-parent; problèmes personnels et/ou financiers.

4. Oprah.
Enfance troublée ; s'intéresse à prévenir le crime juvénile.
Présente ses invités, s'interpose si les invités se disputent.
Contrôle les questions des spectateurs.

B. Préparez-vous pour la télé !

- ? Décidez tout de suite de qui va jouer quel rôle dans votre groupe.
- ? Oprah doit :
- i) préparer une introduction orale où elle présente les invités ;
 - ii) préparer **deux** questions pour chaque invité ;
 - iii) animer la discussion ;
 - iv) s'interposer si les invités se disputent ;
 - v) contrôler les questions des spectateurs ?
 - vi) préparer une conclusion.
- ? Les invités doivent :
- i) identifier leurs problèmes actuels (vous pouvez ajouter des détails, mais vous n'avez pas le droit de changer la description essentielle du rôle) ;
 - ii) préparer une description complète d'au moins une demi page de votre personnage ;
 - iii) préparer **deux** questions pour les deux autres invités ;
 - iv) incorporer **trois** expressions qui suivent ;
 - v) être prêt(e) aussi à vous défendre contre leurs attaques. Oprah s'interposera aussi et invitera les questions des spectateurs.
- ? Incorporez quelques-unes de ces expressions utiles :

POUR JUSTIFIER VOTRE POSITION :	POUR AJOUTER UN ARGUMENT	POUR ATTAQUER UN ARGUMENT
Je pense que... Je crois que...	De plus...	Tu as tort parce que...
Selon moi... À mon avis...	Et aussi...	Je ne suis pas d'accord !
Mon point de vue est...	J'ai un autre point de vue...	Je suis contre !
Pour ma part...		Pas du tout !
Il me semble que...		Absolument pas !

Chaque invité(e) présentera sans être interrompu(e) son point de vue en ce qui concerne le problème.

FICHE 39 : AUTO-ÉVALUATION : OPRAH !

Mon nom : _____

Mon rôle : _____

PRÉSENTATION PLANIFIÉE

MES OBJECTIFS	MES COMPÉTENCES		
	Je suis bien satisfait	Je suis assez satisfait	J'ai besoin d'améliorer
1. Je présente les faits et mon opinion d'une façon logique.	_____	_____	_____
2. Ma présentation est audible et clairement énoncée.	_____	_____	_____
3. Je fais attention à mon français.	_____	_____	_____

L'ATTAQUE ET LA DÉFENSE NON PLANIFIÉES			
1. Je mets en question les arguments et les attitudes des autres.	_____	_____	_____
2. Je défends bien mes propres idées.	_____	_____	_____
3. Je comprends ce que les autres disent.	_____	_____	_____
4. Je me fais comprendre en utilisant du langage non verbal si nécessaire.	_____	_____	_____

FICHE 40 : LES SAYNÈTES

NOMS DES ÉLÈVES : _____

TÂCHE : Organisez une saynète original avec un problème et une solution au crime ou à l'acte de violence. Complétez chaque point suivant :

LA COMMUNICATION :

_____ Nous avons choisi notre problème :
- un vol
- de la discrimination
- du vandalisme
- de la violence à l'école
- _____

_____ Nous avons communiqué oralement dans l'intention de trouver une solution et un problème.

_____ Nous avons pensé à l'originalité du jeu de rôle.

_____ Nous avons présenté un message clair, réaliste et précis.

L'ORGANISATION :

_____ Nous avons préparé une situation initiale.

_____ Nous avons préparé un déroulement.

_____ Nous avons préparé un dénouement évident.

_____ Chaque élève a parlé au moins **dix** fois.

_____ Nous avons choisi un titre accrocheur à notre jeu de rôle.

LA LANGUE :

_____ Nous avons prêté attention aux temps des verbes.

_____ Nous avons prêté attention aux vocabulaire.

_____ Nous avons utilisé une variété de structures de phrases.

_____ Nous avons utilisé la structure convenable.

LA SAYNÈTE ÉCRITE

_____ Nous avons utilisé des ouvrages de référence (les dictionnaires, les manuels de grammaire, les autres élèves). Si oui, lesquels ?

_____ Nous avons fait une révision.

_____ Nous avons échangé notre ébauche avec un autre groupe.

_____ Nous avons corrigé les erreurs de l'ébauche.

_____ Nous avons soumis une ébauche et une copie finale à l'enseignant.

_____ Nous avons corrigé les erreurs de la copie finale.

LA PRATIQUE ORALE :

_____ Nous avons pratiqué le jeu de rôle.

_____ Nous nous sommes entraînés à présenter la saynète sans regarder nos notes.

_____ Nous avons préparé des accessoires simples pour faciliter la compréhension.

_____ Nous avons préparé des costumes (si nécessaire).

_____ Nous avons parlé assez fort et clair pendant le jeu de rôle.

_____ Nous avons utilisé des actions animées et réalistes.

_____ Nous avons utilisé l'improvisation (si nécessaire).

NOMS DES ÉLÈVES : _____

LE SUJET

_____ Ils ont choisi un problème approprié.

- un vol
- de la discrimination
- du vandalisme
- de la violence à l'école
- _____

_____ Le message est clair.

_____ Ils ont présenté une solution au problème.

_____ Le jeu de rôle est original.

L'ORGANISATION

_____ La situation initiale est évidente.

_____ Le déroulement est cohérent.

_____ Le dénouement est évident.

_____ Chaque élève a parlé au moins DIX fois.

_____ Le titre est accrocheur.

LA LANGUE

_____ Ils ont choisi la langue appropriée pour ce niveau.

_____ Les temps des verbes sont justes.

_____ Ils ont prêté attention au vocabulaire (ils ont choisi un vocabulaire approprié).

_____ Les structures de phrases sont appropriées.

LA SAYNÈTE ÉCRITE

_____ Ils ont préparé une ébauche.

_____ Ils ont échangé leur ébauche avec un autre groupe.

_____ Ils ont corrigé les erreurs de l'ébauche.

_____ Ils m'ont soumis une ébauche et une copie finale.

_____ Ils ont corrigé les erreurs de la copie finale.

LA PRATIQUE ORALE

_____ Ils ont pratiqué le jeu de rôle.

_____ Ils ont pratiqué la prononciation correcte des mots.

LA PRÉSENTATION ORALE

_____ La prononciation des mots est correcte.

_____ Ils ont utilisé des accessoires simples.

_____ Ils ont utilisé des costumes (si nécessaire).

_____ Le volume de voix est approprié.

Comment améliorer la prochaine fois :

FICHE 42 : UNE DÉPOSITION : ÉVALUATION PAR L'ENSEIGNANT

NOM DE L'ÉLÈVE : _____

SAYNÈTE NUMÉRO : _____

LA PRÉSENTATION GÉNÉRALE : ____/4

- _____ Les paragraphes sont complets.
- _____ Il y a une ébauche qui a été corrigée par un(e) autre élève.
- _____ Les erreurs de l'ébauche sont corrigées.
- _____ Il y a une ébauche et une copie finale.

LA COMMUNICATION : ____/11

- _____ Les réponses exactes sont incluses :
 - _____ qui
 - _____ quand
 - _____ quel
 - _____ où
 - _____ pourquoi

_____ CINQ autres détails sont évidents :

_____ Il y a une solution réaliste au problème.

LA LANGUE : ____/7

- _____ Le vocabulaire est convenable.
- _____ Les mots sont écrits sans fautes.
- _____ La ponctuation est correcte.
- _____ Les bons temps des verbes sont utilisés.
- _____ Les mots sont dans le bon ordre.
- _____ Il y a accord du verbe avec son sujet.
- _____ Il y a accord des articles et des adjectifs avec les noms.

TOTAL : $\frac{\quad}{4} + \frac{\quad}{11} + \frac{\quad}{7} = \frac{\quad}{22}$

COMMENTAIRES DE L'ENSEIGNANT(E) :

FICHE 44 : UNE DÉPOSITION : ÉVALUATION PAR L'ÉLÈVE

NOM : _____

TACHE : Vérifiez si vous avez complété chaque point.

LA COMMUNICATION :

- _____ J'ai répondu au moins SEPT détails
- _____ qui
- _____ quand
- _____ quel
- _____ où
- _____ pourquoi
- _____ J'ai ajouté **cinq** autres détails.
- _____ J'ai proposé une solution réaliste au problème.

LA LANGUE :

- _____ J'ai utilisé un vocabulaire précis.
- _____ J'ai utilisé les bons temps des verbes (le passé composé, l'imparfait, le plus-que-parfait).
- _____ J'ai utilisé la structure convenable.
- _____ J'ai fait l'accord du verbe avec son sujet.
- _____ J'ai fait l'accord de l'adjectif.
- _____ J'ai utilisé une variété de structures de phrases.

FICHE 45 : ÉVALUATION DE L'UNITÉ : LE CRIME ET LA VIOLENCE

NOM : _____

CLASSE : _____

DATE : _____

1. J'ai aimé les activités suivantes : _____

Raisons : _____

2. Je n'ai pas aimé les activités suivantes : _____

Raisons : _____

3. Activités où j'ai appris le plus : _____

Raisons : _____

4. Activités où j'ai appris le moins : _____

Raisons : _____

5. Suggestions : _____
